

PENN AR BED

PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE



PENN AR BED

BULLETIN DES CERCLES GÉOGRAPHIQUE & NATURALISTE
DU FINISTÈRE
(SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE)

NOUVELLE
SÉRIE

N° 11

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

4^e ANNÉE

FASCICULE

2 & 3

Juin-Septembre
1957

SOMMAIRE

- M. H. JULIEN : La Protection de la Nature.
P. MORIZE : La Forêt Finistérienne et sa Faune.
F. ROUX : Sur la présence de Phoques à l'Île d'Ouessant.
A. H. DIZERBO : La Protection des Végétaux dans le Finistère.
P. MORIZE : La Protection des Eaux Douces.
M. A. JULIEN, D' L. MARSILLE, J. RAPINE, D' C. FERRY, A. LUCAS :
La Protection des Oiseaux en Bretagne.
R. LEGRAND : Le Rôle de la Commission des Sites.
— Avis - Bibliographic.

Prix de l'Abonnement 1957

Abonnement	500 francs
Cotisation scolaire	350 francs

A verser à notre trésorier :

M. Michel-Hervé JULIEN,
15, rue Laënnec, QUIMPER (Finistère)
C.C.P. Rennes 1361 - 60

NOTA. — LES ABONNEMENTS SONT TACITEMENT RECONDUITS, SAUF
ORDRE DE SUPPRESSION DU DESTINATAIRE.

Adresser les articles de Géographie à M. Marcel GAUTIER, Inspection
Académique, Quimper ; les articles de Sciences Naturelles à M. LUCAS,
Professeur, Lycée de Brest. — Pour tout ce qui concerne la vie des deux
Cercles (adhésions, demandes de renseignements, échanges, publicité,
etc...), écrire à M. Michel-Hervé JULIEN, 15, rue Laënnec, Quimper.

NOTRE COUVERTURE :

Jeune phoque gris en premier pelage.

(Photo R. ATKINSON, *Le Monde des Mammifères*, Ed. Horizons de France, Paris.)

LA PROTECTION DE LA NATURE

par Michel-Hervé JULIEN

La Protection de la Nature apparaît comme l'un des problèmes les plus importants de notre époque, surtout dans des régions comme la Bretagne, où la densité de la population, la multiplication des voies de communication, les prélèvements abusifs sur le cheptel sauvage, la dangereuse augmentation des défrichements, provoquent un rapide recul des derniers lambeaux de terres vierges, une rupture des équilibres biologiques et par conséquent un appauvrissement général des ressources naturelles.

Aussi est-ce un devoir urgent que de veiller à la sauvegarde de ces derniers biens, et cela constitue d'ailleurs l'un des buts de notre groupement qui a pour sous-titre « Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne ».

Le concept de Protection de la Nature commence heureusement à prendre place parmi les préoccupations de l'homme moderne ; des pays comme la Grande-Bretagne, la Hollande, les États scandinaves, les U.S.A. attachent à la conservation de la Nature et à l'utilisation la plus judicieuse de ses ressources, une importance équivalente à celle qu'ils attribuent à des questions telles que l'Agriculture, la Circulation ou le Logement.

En France, il est encore loin d'en être de même ; pourtant nous possédons en la personne du professeur ROGER HEIM l'un des plus éminents spécialistes du monde en cette matière et c'est à lui que l'on s'est adressé pour présider l'« Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources ». Jusqu'ici ses appels avaient été davantage entendus à l'étranger qu'en France, mais divers éléments récents permettent de nous montrer plus optimistes en ce qui concerne l'avenir de notre pays dans ce domaine. C'est ainsi qu'une chaire d'Ecologie et de Protection de la Nature vient d'être créée au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Sans doute sommes-nous encore loin de voir ce service scientifique complété par une sorte de secrétariat d'Etat chargé de ces questions, comme il en existe outre-Manche sous le nom de « Nature Conservancy », mais déjà un grand pas a été fait.

Pendant longtemps protéger la Nature a consisté à classer de rares sites touristiques, à restreindre le droit de chasse et à interdire la destruction d'un certain nombre d'animaux qu'une classification arbitraire avait désigné comme « utiles ». Mais parallèlement, malgré les avertissements de quelques naturalistes, on laissait réduire les habitats des animaux sauvages, détruire systématiquement les « nuisibles » et utiliser sans contrôle des produits chimiques nocifs.

Devant les résultats catastrophiques engendrés par une telle politique, on s'est aperçu qu'il était nécessaire de considérer l'être vivant non plus comme une individualité mais comme le maillon d'une chaîne complexe où interviennent tous les autres êtres qu'il côtoie et le milieu dans lequel il évolue. Cette jeune science, sorte de sociologie animale et végétale, se nomme l'Ecologie ; elle s'est donné pour tâche une étude d'ensemble de ce monde vivant où les rapports d'espèce à espèce, entre prédateurs et leurs victimes, entre mortalité et fécondité conditionnent un équilibre fragile que l'homme se doit de connaître s'il veut éviter de le rompre.

Il y a quelques années, en Normandie, de grandes étendues de marais ont disparu pour faire place à des terres dont le rendement

demeure très faible. Or, au point de vue cynégétique, le résultat a été désastreux, les oiseaux nicheurs ont fui, les légions de migrateurs ont cessé de fréquenter ces lieux au moment des passages ; le naturaliste n'y trouve plus qu'une flore et une faune banales.

Cette disparition de l'habitant par la destruction de son habitat constitue la plus grave des menaces qui pèsent sur notre faune ; et rien ne servira dans l'avenir à limiter ou même à interdire la chasse de certaines espèces si la destruction des biotopes qui leur sont essentiels reste admise.

L'élimination systématique des vertébrés présumés « nuisibles » à l'homme est source elle aussi de redoutables extinctions et de néfastes ruptures d'équilibres biologiques. Bien des chasseurs ont déclaré une guerre sans merci aux oiseaux prédateurs (*Autours, Faucons pèlerins*, etc.), coupables de prélever une dime sur le gibier ; or ces prédateurs étant les ennemis naturels des Corvidés (*Pies, Geais, Corneilles*), une fois les premiers disparus, les seconds se sont mis à pulluler dangereusement, détruisant en masse couvées, jeunes oiseaux gibier, levrauts..., ce qui va à l'encontre du but recherché.

De même il est exceptionnel que les acclimations de plantes ou d'animaux exotiques sauvages aient un effet heureux ; ou elles échouent, ou elles réussissent trop bien et on assiste alors à une prolifération de l'espèce introduite en raison de l'absence de ses ennemis naturels ; exemple du *Crabe chinois* qui par sa pullulation menace sérieusement les poissons dont il raréfie la nourriture (on a capturé jusqu'à 77 tonnes de Crabes chinois à un barrage d'Allemagne).

On ne songe pas assez non plus aux dangers présentés par la généralisation de l'emploi des parasitocides, engrais chimiques et insecticides, notamment du D.D.T., aussi préjudiciable aux insectes nuisibles qu'aux insectes utiles (*Abeilles* entre autres) et même qu'aux bactéries nitrifiantes des sols ; la faune entomologique détruite, les oiseaux insectivores, précieux auxiliaires de l'agriculture, ne tardent pas à disparaître. Quand on sait qu'un couple de *Mésanges* consomme davantage d'insectes que n'en détruit 1 kg de D.D.T., on se demande s'il ne serait pas plus efficace et plus économique de mettre des nichoirs dans les vergers ou de conserver le long des champs ces haies par ailleurs si utiles contre l'érosion sous toutes ses formes. Notons enfin que si les pulvérisations de D.D.T. ont été effectuées par avion, les cours d'eau peuvent être atteints et les dégâts sont alors énormes chez les poissons, les crustacés, etc., déjà mis à si rude épreuve par la redoutable pollution des eaux due aux industries riveraines.

De récentes lois interdisent désormais la pollution des eaux marines. Souhaitons qu'elles évitent les immenses dégâts que causent les navires lorsqu'ils déversent leurs déchets de mazout et d'huile à proximité du littoral, engluant les oiseaux marins qui viennent mourir par milliers le long de nos côtes, tuant le plancton, faisant fuir les poissons et les crustacés, abimant les parcs à huîtres et rendant nos plages et nos roches si inhospitalières. Là, comme dans bien d'autres cas, les mesures en faveur de la Protection de la Nature peuvent être à l'origine d'expériences économiques intéressantes puisqu'elles permettent à la station de dégazage de Brest, qui traite ces déchets, d'apporter un précieux supplément d'activité à notre grand port finistérien.

De toute part, on dénonce en ce moment les dangers présentés par les résidus atomiques. Ce nouvel aspect de la Protection de la Nature n'intéresse plus seulement la nature sauvage, mais également nos cités, dont l'air est par ailleurs de plus en plus pollué par les fumées toxiques des usines et des moteurs à explosion, tandis que s'amenuisent trop souvent les bénéfiques « espaces verts ».

Voyons maintenant ce que nous pouvons faire dans le cadre de nos quatre départements bretons (*).

Le premier travail que nous proposons est l'établissement d'un inventaire précis des principales richesses naturelles : marais, falaises, rivages, étangs, landes, forêts, abritant d'intéressantes stations botaniques, colonies d'oiseaux, groupes de mammifères, sites géologiques, etc., dont la sauvegarde est essentielle.



Photo A. ROPARS.

Colonie de Guillemots en pleine activité.

Les plus menacés de ces lieux ne doivent pas seulement être rapidement classés « réserves zoologiques ou botaniques », mais également « sites pittoresques » ; en effet, la conservation d'une fraction intacte de la flore et de la faune doit toujours s'inscrire dans la protection plus générale et plus étendue du paysage lui-même ; cela permet en outre d'établir des zones de protection autour des réserves intégrales.

(*) En Loire-Atlantique et en Vendée la « Société des sciences naturelles de l'Ouest » s'occupe activement de ces problèmes, comme le font au nord et à l'est de la Bretagne la « Société d'histoire naturelle de Cherbourg » et « Mayenne-Science » de Laval.

En Bretagne, la multiplication de plusieurs sortes de réserves s'impose :

RESERVES NATURELLES INTEGRALES, stade scientifique de la réserve où l'influence humaine est réduite au minimum. Nous en avons un exemple à l'île Rouzic, au large de Perros-Guirec, réserve ornithologique fondée en 1912 par la « Ligue pour la Protection des Oiseaux » afin de préserver les derniers couples de *Macareux moines* qui, victimes de la persécution de chasseurs sans scrupules, étaient alors en voie de disparition. L'interdiction de débarquer sur cette île durant la période de nidification a permis à des dizaines de milliers d'oiseaux de mer de se reproduire en toute quiétude et, récemment, une belle colonie de *Fous de Bassan*, la seule existant en France, s'y est établie.

RESERVES EDUCATIVES, destinées au public et placées sous sa sauvegarde, comme le sont déjà certains forêts et comme on projette d'en créer dans une partie de l'île d'Ouessant.

RESERVES DE REIMPLANTATION qui visent à réintroduire des espèces disparues depuis plus ou moins longtemps.

Ces réalisations seront placées sous le contrôle scientifique du Museum National d'Histoire Naturelle.

La création de nouvelles réserves n'ira pas toujours sans quelques difficultés. Ainsi la mise en réserve de la côte nord du Cap-Sizun, récemment demandée par la Commission des Sites, est sous la menace de la construction d'une route en corniche qui, partant de Douarnenez, rejoindrait la Pointe du Van. Une telle route, si elle devait suivre tous les contours du rivage aboutirait évidemment à la destruction totale des extraordinaires colonies de *Pingouins*, *Guillemots*, *Mouettes tridactyles*, *Craves à bec rouge*, etc., qui habitent certains points de ce merveilleux littoral, mais une solution de compromis doit pouvoir être

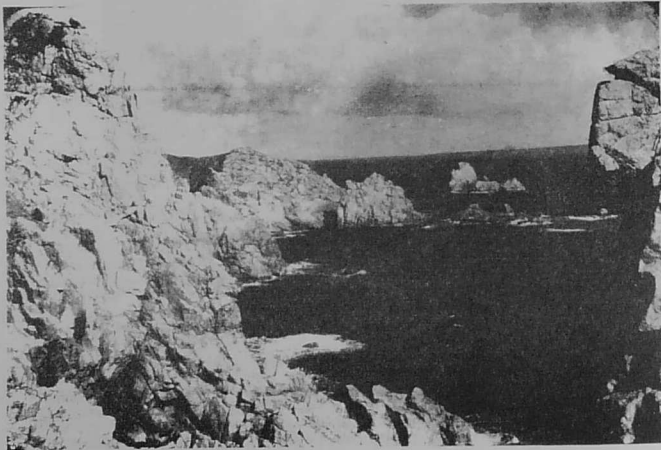


Photo J. LE BLOCH

La future réserve naturelle du Cap-Sizun

trouvée : il suffit en effet que la route évite la côte pendant quelques kilomètres pour que l'avifaune de cette région sauvage continue à prospérer et que certains paysages demeurent intacts. Ce procédé présente d'ailleurs des avantages appréciables, il permet d'abaisser le prix de revient des travaux en ne suivant pas constamment la mer et en employant de ce fait des portions de routes déjà existantes dont l'amélioration ne peut que favoriser les communes intéressées. Grâce à la protection totale dont jouiront les colonies, elles ne tarderont pas à s'étendre jusqu'à proximité des fractions de route en corniche, constituant un attrait supplémentaire pour le tourisme. D'autre part, retrouver le littoral après un ou deux kilomètres dans les terres, évite la monotonie, rend plus sensible la beauté des lieux et incite l'automobiliste à s'arrêter. Le maintien même de la vie animale dans la région attirera enfin de nombreux naturalistes qui, fréquentant le secteur en dehors des périodes de pointe, apporteront à l'économie de ces communes pauvres un appoint appréciable.

Dans le domaine de la chasse, bien des efforts ont été tentés, depuis quelques années, surtout en Bretagne, — grâce à l'action des présidents de fédérations et des ingénieurs des Eaux et Forêts — pour permettre au gibier de se renouveler naturellement : dates d'ouverture et de fermeture mieux étudiées, interdiction absolue de tirer certaines espèces, etc. ; cependant, il y aurait lieu de multiplier les réserves, surtout celles de gibier d'eau, et de modifier ou compléter certains arrêtés. Il est très souhaitable, par exemple, que des oiseaux comme les *Tadorner*, dont il ne niche pas plus de trente couples en Bretagne, cessent d'être considérés comme gibier (le Tadorne qui est totalement protégé dans la plupart des pays d'Europe, est du reste immangeable). De même, *Pétrels*, *Puffins*, *Alcides*, *Phalaropes*, devraient jouir de la même protection que les *Sternes* ou les *Cygnes*. Peut-être, avec l'aide des fédérations, pourrait-on envisager de distribuer à tous les chasseurs une notice où seraient figurés tous les oiseaux dont la chasse est prohibée.

Il est urgent d'interdire, dès maintenant, la destruction et la capture des *Phoques*, dans le Finistère ; nous espérons y parvenir bientôt grâce à l'aide de la Préfecture, de l'Inscription maritime, de la Fédération de chasse et des Municipalités.

Dans le domaine éducatif, il est souhaitable que soient multipliés les articles de presse, les causeries radiophoniques, les courts métrages tournés en Bretagne. Dans les écoles, il faudrait inculquer aux enfants le respect de la Nature sauvage ; des cours de Protection de la Nature seraient nécessaires à l'occasion des études du milieu. Il y a beaucoup de chances pour que les élèves qui auront assisté à l'apparition furtive d'un phoque parmi les rochers, au spectacle d'une colonie d'oiseaux marins, qui auront entendu le cri sonore et flûté du Courlis cendré au-dessus de la lande, ou fait lever des jongs la troupe bruyante des Sarcelles, comprendront aisément qu'il est sacrilège de drainer nos derniers marais, de massacrer à coups de bâton un Phoque nouveau-né sur la grève, ou simplement, de détruire un nid de Fauvette.

Pour faire comprendre tout cela, il serait nécessaire d'éditer des affiches, des brochures, des cartes postales ; mais nos ressources sont encore trop modestes, elles nous permettent à peine, avec l'aide du Conseil général du Finistère et de la Municipalité de Quimper de publier notre bulletin. De même pour assurer la pérennité et l'efficacité des réserves, il faudrait pouvoir les acheter (ou tout au moins les louer).

Souhaitons donc que nos appels à nos membres et au public soient entendus, que les propriétaires et les communes acceptent de nous louer pour un prix symbolique les terrains que nous ne pourrions acheter, que les services publics employant des gardes acceptent d'inclure nos futures réserves dans le rayon d'action de leurs agents.

Nous comptons sur l'aide de tous nos membres et lecteurs, ce sont eux qui nous aideront à réaliser l'inventaire de nos richesses naturelles, ce sont eux qui peuvent nous alerter lorsqu'ils constatent qu'un monument naturel va être sacrifié. Il se passe peu de jours sans qu'un

journal régional ou national n'annonce le drainage d'un marais, le projet d'une route littorale ou une atteinte flagrante aux lois sur la chasse. N'hésitez pas à nous écrire ou à découper l'article et à nous l'envoyer rapidement ; vous servirez ainsi, très utilement, la cause de la Protection.

Puisse ce numéro spécial susciter un intérêt accru pour les choses de la Nature, cette Nature dont nous tirons si ingratement toutes nos ressources, et pour la sauvegarde de ces sanctuaires biologiques — objets irremplaçables d'étude pour les chercheurs, pôle d'attraction pour les visiteurs — dont la conservation ne pourra se faire qu'avec l'aide de tous. Une collaboration étroite entre les autorités administratives, les ingénieurs des Ponts et Chaussées, des Eaux et Forêts, du Génie rural, les administrateurs de la Marine, les présidents des fédérations de chasse et de pêche, les responsables de l'Agriculture et du Tourisme, et les protecteurs de la Nature, devrait permettre à notre belle province de conserver ses plus précieuses richesses naturelles, sans pour autant renoncer à la nécessaire évolution des choses.

Références : Roger HEIM, *Destruction et Protection de la Nature*, Paris, 1952. — Documents U.I.C.N., Bruxelles.

Le soussigné, professeur à la chaire d'Ecologie et de Protection de la Nature, ne peut que se réjouir de l'effort accompli déjà par le Cercle des Naturalistes du Finistère et retient en particulier, pour l'instant, le rôle des routes touristiques. Les automobilistes devraient être suffisamment avertis pour savoir limiter leur vitesse et pouvoir jouir du spectacle que leur offre la Nature (réserves éducatives) ; certains points des côtes bretonnes ne doivent par ailleurs demeurer accessibles qu'au seul tourisme « à pied ».

D'autre part, répondant à un vœu émis par M. Julien, il n'est pas inutile de préciser qu'un cours sur la destruction et la restauration des espaces verts aura lieu l'an prochain au Museum, faisant suite au cours de cette année qui a porté sur l'écologie et les biotopes.

Georges KUHNHOLTZ-LORDAT,
Professeur au Museum.

COLLECTION ARMAND COLIN

Roger HEIM, Directeur du Muséum National
d'Histoire Naturelle.

DESTRUCTION ET PROTECTION DE LA NATURE

J. BOURCART A. RÉBILLON
L'Érosion des Continents Histoire de Bretagne

A. DUPOUY
La Pêche Maritime et le Pêcheur en Mer

Chaque Volume 300 francs

ARMAND COLIN - 103, Boulevard St-Michel Paris V^e

LA FORÊT FINISTÉRIENNE ET SA FAUNE

par P. MORIZE

Ingénieur principal des Eaux et Forêts

La forêt étant une des principales richesses naturelles, on lui a toujours réservé une large place dans les études relatives à la Protection de la Nature ; c'est aussi à propos d'elle que l'on peut observer les plus remarquables exemples d'équilibre biologique et les plus redoutables effets de la perturbation de ces équilibres ; enfin la conservation des forêts revêt bien le triple aspect sous lequel peut être envisagée la Protection de la Nature : aspect artistique, aspect scientifique et aspect utilitaire. Et dans un département comme le Finistère qui, avec un taux de boisement de 4,4 %, se classe parmi les moins forestiers, les problèmes touchant à la sauvegarde et à la reconstitution de l'état boisé présentent, sans aucun doute, un intérêt plus grand qu'ailleurs.



Photo P. MORIZE.

La réserve d'un maximum de brins au moment de l'exploitation permet l'introduction dans le taillis d'espèces résineuses d'ombre ou de demi-ombre.

La forêt, rappelons-le, est une association d'êtres vivants qui ont trouvé chacun en un point donné les conditions nécessaires à leur existence, conditions dues au climat et au sol, mais aussi au rôle joué par chacun de ces êtres. Il s'établit alors entre eux un équilibre qui a donné naissance à un type de forêt. Lorsqu'une seule de ces conditions vient à varier l'équilibre est rompu, l'association subit une évolution, la forêt peut changer de type ou disparaître.

Comment, sous la seule influence des conditions naturelles, la forêt s'est-elle installée dans le Finistère? Nous en sommes malheureusement réduit à des hypothèses au sujet de la composition, de l'étendue et de la localisation de cette sylvie primitive qui devait autrefois couvrir notre département. Nous pouvons cependant appuyer ces hypothèses sur les documents des paléobotanistes, sur quelques vieux écrits, sur des traditions et aussi sur des vestiges : troncs d'arbres visibles sous la mer en quelques points des côtes ou mis à nu par l'exploitation de la tourbe ou au cours de travaux de terrassement dans des régions aujourd'hui déboisées.

Il est probable qu'à la fin de la période glaciaire, au fur et à mesure que la température se réchauffait, les conditions furent de plus en plus propices à la végétation ligneuse. Les bouleaux et les conifères apparurent en premier. La chaleur augmentant les conifères régressèrent, le chêne et le noisetier les remplacèrent. Puis, profitant d'un accroissement de l'humidité, le hêtre s'étendit. Et quand les premiers hommes apparurent la forêt finistérienne devait être constituée des essences feuillues que l'on retrouve encore à l'exception de quelques-unes telles le châtaignier et le poirier qui furent introduits ultérieurement par les invasions.

L'Argoat était bien alors le pays du bois et il l'est resté longtemps. Mais on peut penser que cette forêt dont il ne reste que des lambeaux ne formait pas un manteau continu. Il devait y avoir de nombreuses clairières et les crêtes les plus exposées aux vents devaient être dénudées.

De bonne heure l'homme a exercé son action. Les défricheurs et les forgerons ont commencé par faire de vastes trouées. Mais ce n'est qu'il y a cinq siècles que le Finistère a perdu son caractère forestier. L'ancien régime agricole était un gros mangeur d'espaces et il a fallu déboiser. La recherche d'un plus grand confort, à partir du XVI^e siècle, a conduit à une plus grosse consommation de bois pour le chauffage, le mobilier et la décoration des intérieurs. La marine royale et la marine marchande en plein développement eurent des besoins énormes à satisfaire. Les sabotiers et les charbonniers s'installèrent en forêt et y commirent des abus. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, une hausse de 50 % du prix des bois incita les propriétaires à vendre surtout dans les régions côtières où les débouchés étaient plus faciles. Les mines de Poullaouen et du Huelgoat épuisèrent les bois voisins. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le domaine forestier se refit un peu en qualité et que l'on songea à replanter.

Il est difficile de connaître avec précision la surface boisée actuelle du Finistère. Si les statistiques les plus récentes indiquent 30 000 hectares environ, il est certain que ce chiffre englobe tous les boqueteaux et peut-être également les haies et les bois de talus. La superficie totale des sept forêts domaniales est de 4 087,23 hectares. Les collectivités publiques ne possèdent pour ainsi dire pas de bois. Quant à la propriété forestière privée elle est très morcelée : une vingtaine de massifs de 100 à 400 hectares, une quarantaine entre 50 et 100 hectares. L'arrondissement de Châteaulin est le plus boisé.

Sauf une seule dont l'acquisition remonte à 1951, les forêts de l'Etat sont aménagées en vue de leur exploitation régulière et dans l'ensemble elles sont traitées en futaie. Les bois particuliers forment autour des châteaux et des manoirs des parcs dont l'état sanitaire laisse souvent à désirer : arbres vétustes au-dessus d'un sous-bois étrié, ou bien il sont traités en taillis, pauvres en général et fréquemment ruinés par des exploitations trop répétées tous les neuf à dix-huit ans.

Comme dans tous les terrains où le calcaire fait défaut, la flore ligneuse n'est pas riche. Son élément dominant est l'élément atlantique auquel vient se joindre un certain nombre d'espèces à large répartition appartenant à l'élément médio-européen avec quelques représentants de l'élément boréal-montagnard. Les conifères, à part l'If qui peut être considéré comme une relique glaciaire, ont été réintroduits. Le Pin sylvestre, le Sapin pectiné et le Pin maritime sont maintenant naturalisés.

L'association primitive en équilibre avec le climat semble être une chénaie-hétraie acidophile avec présence en faible quantité de plantes d'humus doux les plus plastiques. C'est ce type de forêt que l'on rencontre sur les meilleurs sols lorsqu'il n'a pas été modifié par l'action irraisonnée de l'homme.

La strate arborescente est constituée par le Chêne rouvre et le Chêne pédonculé, le Hêtre, le Sorbier des oiseleurs, le Châtaignier et l'If. Les morts-bois les plus communs sont le Houx, le Coudrier, l'Aubépine, la Viorne obier, le Néflier, le Saule noir, le Genêt à balai, la Ronce et, dans quelques stations, le Buis. Parmi les caractéristiques d'humus doux les plus répandues on trouve *Hedera helix*, *Melica uniflora*, *Milium effusum*, *Oxalis acetosella*. La flore acidophile est représentée par *Holcus mollis*, *Lonicera periclymenum* et *Vaccinium myrtillus*.

Mais sous notre climat très humide et sur nos sols surtout formés par des roches mères filtrantes et pauvres en colloïdes, la forêt finistérienne montre naturellement une tendance marquée à la dégradation et l'homme peut par ignorance ou par négligence déclencher ou accélérer son évolution.

Les incendies sont heureusement exceptionnels et les forêts sont peu parcourues par le bétail. Mais celles où l'on applique une sylviculture rationnelle sont rares. Dans les exploitations, la plupart du temps, on ne poursuit aucun but culturel. On vend des arbres parce qu'on a trouvé un acheteur sans se soucier de l'avenir, on ne cherche pas à obtenir une régénération naturelle, on néglige les éclaircies, on coupe parfois les taillis trop haut au-dessus du sol, on enlève la couverture morte. Les promeneurs et les campeurs font aussi courir à nos forêts un grand risque : leurs allées et venues en dehors des chemins et sentiers tassent le sol, les semis, les rejets, le sous-bois et le tapis herbacé sont détruits. Trop de forêts sont aujourd'hui dégradées et dans un état d'équilibre très instable.

Des chénaies ont évolué vers un type franchement acidophile avec un tapis végétal essentiellement composé de mousses : *Rhytidadelphus triquetra* et *lozeus Leucobryum glauum*. En sous-étage persistent presque seuls le Houx et le Chêrefeuille.

Si l'association se dégrade davantage on trouve un nouveau type où le Chêne pédonculé a tendance à dominer et dans lequel la proportion de Bouleaux augmente. Le Lierre demeure à peu près l'unique élément d'humus doux. Le sol se couvre de Myrtille, de Fougère aigle, d'Ajonc et dans les endroits les plus humides de Molinie, la Bruyère cendrée et la Callune font leur apparition.

Si la chénaie devient très claire, dans les vides et même en sous-bois s'installent la Callune, la Bruyère cendrée, la Bruyère ciliée, l'Ajonc nain, la Bruyère à quatre angles et la Molinie même en sol drainé.

C'est ainsi qu'après des défrichements inconsidérés les surfaces couvertes de landes continuent à s'étendre.

Le problème forestier dans le Finistère présente deux solutions qui vont ensemble. D'abord conserver ce qui existe en améliorant la situation, ensuite reconstituer en partie l'ancien domaine forestier. Le premier point est une question d'instruction. La plupart des propriétaires de bois font preuve d'une méconnaissance totale de la technique forestière. Le bon sylviculteur au contraire arrive à sauvegarder l'équilibre de sa forêt dans des circonstances parfois très défavorables. Les touristes devront être éduqués et se montrer plus respectueux des forêts où ils viennent chercher le repos. Les habitants des villes devront perdre l'habitude qu'ils ont prise de se servir eux-mêmes en arbres de Noël causant ainsi de graves préjudices aux jeunes peuplements. La mésentente des bois de feu devrait permettre d'allonger la révolution de nombreux taillis, d'en convertir quelques-uns en futaie, traitement beaucoup plus naturel, et de les enrichir par l'enrésinement.

Le second point relève pour une part du domaine psychologique. Le reboisement de 50 000 hectares de landes quasi-improductives révolu-



Photo P. MORIZE.

Perchis de Pin sylvestre et de Hêtre après enrésinement d'une mauvaise parcelle feuillue.

tionnera dans une certaine mesure l'économie rurale de certaines régions et partout on n'a pas encore compris l'intérêt qui s'attache à l'opération. Peut-être les esprits s'ouvriront-ils quand les effets d'un arasement des talus qui se poursuit sur une grande échelle se feront sentir. La disparition des talus représente sur certaines communes la mise à nu de plusieurs dizaines d'hectares qui étaient boisés ou enherbés et correspond à un défrichement important avec toutes ses conséquences néfastes que pourront seules atténuer de nouvelles plantations faites sur des parcelles à vocation forestière certaine.

Il sera impossible de recréer du premier coup des forêts semblables à celles qui existaient jadis. Il faudra passer par des types artificiels en utilisant les espèces susceptibles de coloniser ces terrains d'où toute ambiance forestière a disparu. Et le plein découvert nécessitera le recours à des essences de pleine lumière. Les Pins (sylvestre, maritime et Lariole) seront réservés aux sols les plus arides ; leurs aiguilles en se décomposant donnent un humus acide, aussi sera-t-il recommandé de planter avec eux des feuillus comme le Chêne rouge d'Amérique ou le Châtaignier, dans la proportion de 10%. Dans les sols plus profonds, plus riches et aux expositions les plus fraîches on donnera la préférence au Mélèze du Japon et à l'Épicéa de Sitka ou encore, dans les stations bien abritées des vents, au Douglas. Ces essences exotiques ont fait leur preuve ; elles donnent un bois de qualité et constituent rapidement un peuplement sous lequel on pourra introduire des essences d'ombre telles que le Sapin pectiné, le Sapin de Nordmann ou le Sapin de Vancouver et le *Tsuga heterophylla*. On parviendra ainsi avec le temps à former des forêts dont l'équilibre semble devoir être assez stable et de régénération aisée. Le changement de végétation amènera un abaissement du plan d'eau et une modification de l'état de l'humus et par suite une évolution progressive des sols.

En plus des végétaux peuplant la forêt, une foule d'animaux y vivent et exerce sur elle une influence tantôt utile, tantôt nuisible. Les vers, les insectes et les oiseaux sont peut-être ceux dont l'action est

la plus grande. Nous ne mentionnerons néanmoins que deux lépidoptères : la Tortue verte du Chêne, toujours présente dans les peuplements où, certaines années, défeuillait entièrement les arbres, et le *Bombus dispar* dont une invasion a été constatée vers 1949 dans les taillis de la région de Quimper.

Et nous nous étendrons plus longuement sur les mammifères et les oiseaux gibiers.

Les forêts finistériennes, en général de faible étendue et trop fréquentées, ne peuvent assurer au gros gibier toute la quiétude dont il a besoin. On n'y trouve pas de Cerf sauf quelques animaux égarés fuyant un département voisin devant les chiens qui le poursuivent jusque chez nous.

Le Chevreuil, par contre, trouve dans nos taillis, nos gaulis et nos futaies l'abri qu'il aime suivant les saisons. Le terrain un peu mouvementé lui convient. La nourriture et l'eau ne lui manquent pas. Dans les années qu'il a suivies la Libération on n'avait pris aucune mesure spéciale pour sa protection et il avait presque disparu. Il n'en restait que quelques couples dans certaines forêts domaniales et dans un petit nombre de massifs privés, dans les régions de Locronan, Chateauneuf-du-Faou et Morlaix. En 1949, sa chasse fut interdite, puis des l'année suivante elle ne fut autorisée qu'un ou deux jours par an. Et on est arrivé ainsi à reconstituer assez rapidement un cheptel suffisant pour assurer l'avenir. En 1950, une dizaine d'animaux furent tués ; actuellement, pendant les deux journées de chasse permises, on en abat un quarantaine. Et on voit le Chevreuil se répandre dans des régions où il ne se rencontrait plus.

Le Sanglier, après l'invasion des environs de 1945 pendant laquelle on en tuait plus de cent par an, est devenu très rare. Depuis 1949 on compte une moyenne annuelle de quatre animaux détruits. Quelques vœux solitaires, parfois accompagnés d'un page, sont sédentaires. Chacun se promène dans un secteur où on le trouve tantôt ici, tantôt là. Des petites compagnies de bêtes rousses ou une laie suivie passent dans le Finistère, mais n'y restent jamais longtemps. Dès que leur présence est signalée on leur fait une guerre acharnée, bien que les dégâts qu'ils causent soient insignifiants.

Le Renard est en très nette augmentation. Au cours des battues administratives, en 1950 il s'en tuait 37, en 1956, 228, chiffre auquel il faut ajouter les 1244 Renards détruits par les gardes fédéraux au moyen des pièges et du poison. On le trouve dans les endroits les plus fourrés des forêts, mais aussi dans les grandes landes. Malgré son abondance presque partout, il ne se classe pas parmi les plus redoutables destructeurs de gibier et son rôle bienfaisant ne doit pas être perdu de vue : il dévore beaucoup d'animaux nuisibles à l'agriculture et nettoie les chasses du gibier malade ou blessé. On pourrait plutôt craindre qu'il ne devienne un agent propagateur de la rage, comme cela s'est produit en Allemagne et dans les départements de l'Est et tout dernièrement dans les Hautes et Basses-Pyrénées dans le Gers et dans les Bouches-du-Rhône.

Le Blaireau creuse ses terriers par ci par là, en forêt, et cause quelques dégâts dans les cultures riveraines. Il est de capture facile par le déterrage lorsque les terriers ne sont pas de véritables forteresses.

Le Lièvre se plaît sur les lisières des forêts où on le trouve régulièrement.

Le Lapin pullule dans quelques taillis où il fait obstacle à l'enrésinement. A signaler que le Finistère est un des très rares départements où la myxomatose n'a pas fait la moindre apparition.

Comme autres mammifères de nos forêts nommons encore l'Écureuil en petit nombre, la Martre dont quelques individus vivent dans les plus grands massifs, le Putois très répandu et qui freine puissamment la reproduction du Lapin, la Belette et les Mulots qui se montrent particulièrement abondants les années de semences.

Deux oiseaux sont aussi à citer : le Pigeon-ramier que l'on rencontre toute l'année et la Bécasse qui est le gibier de base de nos chasses au bois.

Le Loup a complètement disparu du Finistère à la fin du siècle dernier ou plus probablement au début du présent. C'est l'emploi massif de la strychnine qui fut cause de sa perte. Et du point de vue cynétique on peut le regretter car aucune chasse ne devait être plus passionnante.

La protection de notre faune forestière ne sera assurée que par des mesures dont certaines ont déjà été prises et dont les résultats ont pu se faire sentir, comme la restriction de la chasse du Chevreuil qui, en quelques années seulement a permis à ce cervidé de se multiplier d'une manière satisfaisante. Nous sommes encore loin d'avoir atteint la possibilité au delà de laquelle des dégâts seraient à craindre, mais tous les espoirs restent permis si les chasseurs demeurent raisonnables et si la fièvre aphteuse ne vient pas un jour ou l'autre décimer le troupeau.

La destruction des animaux classés nuisibles et entre autres du Sanglier devra être limitée au strict nécessaire et n'être confiée qu'à des personnes offrant toutes garanties de sérieux et de compétence.

Enfin il faudra persévérer dans la voie ouverte ces derniers temps par la constitution de réserves. Quelques sociétés de chasse en possèdent, mais il est bien certain que les plus efficaces sont celles approuvées par le ministère de l'Agriculture au nombre de cinq actuellement. Trois d'entre elles surtout, dont la réserve domaniale des environs du Huelgoat comprenant un massif forestier de près de 2 000 hectares, seront des lieux de refuge pour le Chevreuil, le Lievre et la Bécasse. Cette dernière réserve semble tout indiquée pour essayer la réintroduction dans le département du Faisan et peut-être pour tenter une acclimatation du Cerf Sika, quoique moins intéressant que le Chevreuil à bien des points de vue.

On parle beaucoup pour notre département de reconversion agricole, d'implantation de nouvelles industries et d'expansion du tourisme. Dans ce programme, la forêt devrait occuper une place de choix. Dans une reconversion rationnelle de l'agriculture de nos régions les plus désertées elle est normalement appelée à jouer un rôle prépondérant en valorisant d'immenses étendues qui sont sous-exploitées. Elle sera la source de nombreuses industries ; les emplois du bois sont des plus variés. Et l'on sait que la forêt a toujours attiré le touriste. On peut donc s'attendre à ce que dans un avenir prochain la cause forestière soit en honneur dans le Finistère.

Et puisse alors cette remarquable richesse naturelle être sauvée, reconstituée et contribuer à l'essor de notre beau département.

VOUS AIMEZ LES HISTOIRES DE BÊTES !

Alors, lisez et faites lire à vos enfants

les plus passionnantes dans la collection

" HOMMES & BÊTES "

11 TITRES PARUS - L'exemplaire broché 550 fr., relié 695 fr.

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES — Editions HATIER-BOIVIN

SUR LA PRÉSENCE DE PHOQUES A L'ILE D'OUessant

par Francis ROUX

En septembre 1955, je constatai la présence de quelques Phoques dans les eaux côtières de l'île d'Ouessant. Le 19 septembre, M. et Mme Lesueur, de Jersey, qui participaient au second camp de baguage, avaient aperçu un animal dans la baie du Stiff : il suivait à quelque distance une embarcation de pêche. Curieux de rencontrer ce représentant d'un groupe fort peu répandu sur les côtes françaises, j'explorai le 20 septembre les criques du littoral nord-ouest d'Ouessant. C'est ainsi que j'eus la chance de voir quatre Phoques dans la baie de Porz-Glaz.

Le premier fut longuement observé, pêchant dans le ressac, au pied de la falaise de Cadoran. Il vint plusieurs fois respirer à quelques mètres d'une roche tabulaire à fleur d'eau où je m'étais assis. Les parties émergées, soit la tête et le haut du corps jusqu'au niveau de la ceinture pectorale, étaient gris ardoisé marbré de noir dessus, plus claires dessous et parsemées de taches noires ; je remarquai une large plaie rosâtre à l'attache du membre antérieur gauche. Dressé verticalement, de profil, le museau allongé formant un angle aigu, il avait la physionomie d'un chien : ce caractère me frappa. Ses plongées duraient de trois à six minutes et les mouvements respiratoires, qui produisaient un bruit très perceptible, se faisaient en deux ou trois émergences successives, prolongées parfois par une pause au cours de laquelle l'animal regardait autour de lui.

Dans le même temps un autre Phoque évoluait aux abords de l'îlot de Cadoran. Cet individu était plus clair, presque uniformément beige et d'une taille sensiblement plus petite. La tête ronde où se distinguaient bien les grands yeux noirs avait une expression juvénile. Le troisième animal rencontré, me parut être un mâle adulte : tout gris, le muffle épais, le cou plissé, le dos large, il flottait immobile en surface, à l'entrée d'une caverne où le ressac détonnait sourdement. Je le contemplai un quart d'heure. Il semblait dormir, néanmoins il plongea dès que j'entrepris de gagner un surplomb de la falaise, d'où je l'aurais observé plus commodément. Enfin je vis une bête très semblable à la première, mais au pelage plus pâle et plus uni, parmi les brisants d'Ar C'haor.

Il est malaisé de déterminer les Phoques dans les conditions d'observation à la mer. Leur taille, en l'absence de tout terme de comparaison et du fait que, dans la plupart des cas, seules la tête et une faible partie du corps sont visibles, est difficile à estimer. On ne peut d'autre part considérer comme un élément d'identification fidèle la couleur du tégument qui varie beaucoup dans une même espèce et se prête au surplus à d'assez larges interprétations sur l'animal mouillé. Les caractères morphologiques qu'il faut retenir sont donc essentiellement la forme et les dimensions de la tête. Mais il n'est pas toujours donné de les percevoir nettement et, selon Harrison Matthews (7), la ressemblance est parfois si grande entre la tête d'un Veau marin (*Phoca vitulina* L.) vue de face et celle d'une femelle ou d'un jeune de Phoque gris (*Halichoerus grypus* Fabricius) que la confusion reste possible. Dans cette espèce, par contre, le profil allongé de la tête chez l'adulte est typique. Une photographie de Phoque gris, parue dans un numéro que la Revue de la Société royale de Zoologie d'Anvers consacrait aux Pinipèdes (3), soulignait bien ce caractère. Elle me permit de reconnaître

aussitôt cet aspect cynocéphale qui m'avait frappé chez l'un des animaux d'Ouessant.

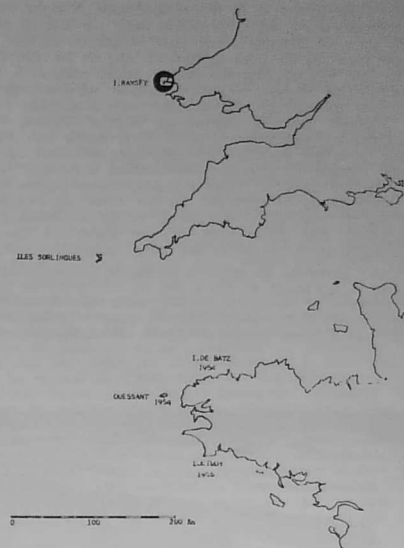
Certes, et bien que presque tous les records de Pinnipèdes dans les eaux françaises de l'Atlantique se rapportent à *Phoca vitulina*, on devait penser que l'occurrence d'*Halichoerus grypus* à l'île d'Ouessant était vraisemblable. Les Veaux marins fréquentent principalement les baies et les estuaires, ils aiment se reposer à marée basse sur les bancs de sable découverts, alors que les Phoques gris ont pour habitat naturel les côtes rocheuses battues, semées d'écueils, ceinturées de falaises et percées de cavernes marines. L'île, dont on connaît la structure des côtes, paraissait devoir mieux leur convenir. En outre, le nombre des animaux observés et leur dimorphisme qui indiquait des sujets d'âge et de sexe différents pouvaient laisser présumer qu'il ne s'agissait pas de visiteurs accidentels, mais plutôt d'une petite colonie fixée. Les renseignements recueillis depuis lors auprès de personnes résidentes plaident en faveur de cette thèse.

Les Phoques semblent connus dans les parages d'Ouessant depuis de longues années. Le commandant P. Malgorn, ouessantain d'origine, se souvient que dans son enfance il cherchait à les observer ; son frère, vers 1920, acheta la peau d'un jeune tué dans la baie de Lampaul. Ils seraient de rencontre fréquente autour de l'île en toutes saisons et régulière, bien que toujours en petit nombre, en été et en automne sur la côte nord. En 1954, au cours de l'hiver, un jeune « âgé de quelques jours » fut trouvé sur le sable d'une grotte, à la pointe de Cadoran, amené à Lampaul et, sur les instances du commandant Malgorn, reconduit sur la grève où la mère vint l'allaiter. Toujours selon le même informateur, il n'y aurait guère d'années où un ou plusieurs Phoques ne soient abattus par des pêcheurs. En 1953 il en fut tué quatre dont un sujet adulte aux dents très usées et un jeune, qui furent abandonnés sur les lieux de capture. L'année suivante, au printemps, un Phoque fut mis à mort sur les galets de Porz-Kerac'h, à la pointe de Pern.

De son côté, le docteur Gonin, médecin à Ouessant, relatant diverses observations et captures de Phoques, considère que leur présence autour de l'île et dans l'archipel de Molène est habituelle. Peu farouches, ils n'hésitent pas à s'approcher des embarcations de pêche et même à s'emparer des poissons pris sur les lignes. On les verrait parfois se reposer sur les écueils découverts à marée basse et sur les chaussées rocheuses des îlots de Cadoran et de Roc'h-Nel. Inquiétés, ils se laisseraient glisser de haut en bas et tomber à la mer ; mais si, à la suite des tempêtes qui les épulsent, ils s'échouent sur un rivage plat, il serait facile en leur coupant la retraite de les capturer. C'est ainsi que, cette année encore, dans les premiers jours de janvier, un Phoque aurait été tué sur la côte nord et sa viande consommée dans le bourg. Par ailleurs le docteur Gonin rapporte avoir vu les peaux très claires et longues d'un bon mètre de deux Phoques nouveau-nés pris dans une grotte de la pointe de Penn-Ar'land ; il ne put malheureusement fournir de précisions sur la date de leur capture.

On voit par ces informations que les Phoques ne doivent pas être considérés comme des hôtes rares à Ouessant. Les observations et les captures réparties sur presque tous les mois de l'année tendent à montrer que leur présence à l'île n'est pas seulement saisonnière. En outre, il semble établi que quelques mises bas se sont produites au cours des dernières années. Malgré la valeur de cette découverte, j'aurais attendu pour en faire état, d'être en mesure de lever tous les doutes sur l'identité spécifique de ces animaux si, dernièrement, des faits accréditant la vraisemblance du peuplement de l'île par des Phoques gris n'étaient venus à ma connaissance.

Le 10 décembre 1954, un jeune *Halichoerus grypus* qui avait été marqué le 28 septembre précédent, à l'âge de 2 jours, à l'île Ramsey (Pembrokeshire) par la « West Wales Field Society », fut repris à la pointe sud-ouest de l'île d'Ouessant ; la marque, qui portait le matricule 331 et l'adresse de la Société zoologique de Londres, fut ôtée, et l'animal relâché vivant à la mer. Le même mois, un autre Phoque gris juvénile,



Reprises dans le Finistère des Phoques gris (*Halichoerus grypus*) marqués à l'île Ramsey (Pembrokeshire).

également marqué le 28 septembre 1954 à l'île Ramsey, était capturé à l'île de Batz ; il devait mourir peu après au Laboratoire Maritime de Roscoff. Enfin le 12 novembre 1956, une troisième reprise de Phoque gris était opérée sur les côtes du Finistère, à Loctudy. Il s'agissait encore d'un jeune de l'île Ramsey, marqué, à quelques jours, six semaines auparavant. Envoyé au Musée de la Mer à Biarritz, il fut retenu captif dans un bassin qu'occupait déjà un Phoque gris pris il y a quelques années dans la baie de Biscaye (4 et 5).

Halichoerus grypus est considéré comme un animal très rare en nos régions. R. Legendre (6), rapportant la capture en novembre 1943, d'un jeune Phoque gris à 52 milles dans l'W.S.W. des Glénans, estimait que c'était le premier record de l'espèce au sud de la Manche. Il rappelait que les seules captures connues jusqu'alors sur nos côtes étaient celles d'un adulte mâle tué en 1893 à l'embouchure de l'Orne et de deux jeunes femelles prises dans la baie de Sibiril, près de Roscoff, en 1907 et 1910. Les trois sujets marqués repris dans le Finistère et celui pris dans la baie de Biscaye porteraient donc à huit le nombre des captures authentiques pour la France.

L'espèce a une aire géographique assez vaste, cependant on admet qu'elle est peu nombreuse. Darling (2), qui vit au début de l'hiver 1939 près de 5 000 Phoques gris à North Rona, pense que ce chiffre devait représenter la moitié de la population mondiale. Animal côtier de l'Atlantique Nord, on le connaît depuis la Norvège au sud du 70° parallèle et, dans la mer Baltique, depuis le golfe de Bothnie jusqu'en Islande,

au Labrador, Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse. Il a été capturé sur la côte du Roi-Frédéric-VI, au Groenland, mais ne semble pas s'y reproduire. Nulle part ce Phoque n'est plus abondant qu'aux Iles Britanniques. Il est répandu en Irlande tout le long de la côte Ouest, localement sur la côte Est où n'existe qu'une petite colonie à l'île Lambay, près de Dublin. En Ecosse, il habite surtout les côtes de l'Atlantique et ses principales stations de reproduction sont insulaires : North Rona, Shillay et Hasgeir dans le détroit de Harris, Canna, l'archipel des Treshnish, Oronsay. Quelques colonies sont fixées aux Shetland, aux Orcades, une seule sur les côtes continentales d'Ecosse, au Loch Eribob (Sutherland). Absent du littoral compris entre le Solway Firth et Anglesey, on le retrouve commun dans le Canal Saint-George où il se reproduit aux îles Ramsey et Skomer, sur les côtes du Pembrokeshire, de même que sur la côte Nord du Devon et de la Cornouaille. Aux îles Sorlingues existe une importante colonie. Celle des îles Farne, dans le Northumberland, est la seule des côtes orientales d'Angleterre.

Ce sont des Phoques de grande taille, les mâles atteignent 2,70 m et même 3 m et un poids de 250 à 300 kg. Les femelles plus petites ne dépassent guère 2 m et pèsent en moyenne de 130 à 180 kg. Mais il y a d'assez grands écarts individuels et, pour le poids, des écarts saisonniers relatifs à l'état d'engraissement. La coloration du pelage pré-



Photo R. ATKINSON, extra du *Monde des Mammifères*, Ed. Horizons de France, Paris.

Phoque gris des côtes écossaises ; une femelle allaite son jeune.
On remarque le profil allongé de la tête chez l'adulte.

sente également des variations considérables allant, selon Millais (8), du gris clair au noir en passant par le gris tacheté de noir chez le mâle et, chez la femelle, du gris ardoisé, plus ou moins clair et tacheté dessous au gris pâle uniforme. Mais Fraser Darling a observé que la couleur générale des mâles était, aux îles Treshnish, brun olive et à North Rona gris fer, tandis qu'aux îles Farne, Grace Watt (9) décrit deux colorations type : la première, noir ou gris sombre uniformes, la seconde gris fumé sur le dos et la tête, tacheté de blanc ou de crème sur le cou, la gorge, les flancs et la face inférieure du corps. Les jeunes à la naissance ont un poil laineux d'un blanc pur dont la mue commence à trois semaines (North Rona, îles Farne), parfois plus tôt, dès la première semaine (Pembrokeshire) ; le second pelage, gris bleuté ou gris beige, est alors acquis à trois semaines. A ce stade, ils sont sevrés et, pour une taille de 1 m, pèsent jusqu'à 40 kg, soit près de trois fois leur poids de naissance. La mère les abandonne, ils séjournent une ou deux semaines à terre avant de gagner l'eau (North Rona). Dès l'émancipation, la croissance, si rapide au cours des premières semaines, est ralentie et, à 9 mois, ils ne sont guère plus développés. Ils ne prennent leur pelage d'adulte qu'à 2 ans (1, 2, 7, 9).

Les études consacrées à la biologie de cette espèce ont montré que les différentes populations n'ont pas toutes le même cycle annuel. Il existe notamment des écarts sensibles entre les dates de mise bas. C'est ainsi que dans la Baltique et au Labrador, les naissances ont lieu en février-mars, sur les côtes du Pembrokeshire et aux îles Sorlingues parfois dès le milieu de l'été, dans les îles d'Ecosse en septembre-octobre, aux îles Farne en novembre-décembre. De même la durée du séjour à terre des adultes et des jeunes, l'époque de la mue et le mode de reproduction sont très variables. Ces discordances ont suggéré que chaque population évoluait séparément. Il est donc vraisemblable, si la reproduction est régulière dans les parages d'Ouessant, qu'elle n'ait pas lieu avant l'hiver : c'est à cette époque qu'un Phoque nouveau-né fut trouvé sur la côte Nord de l'île. De novembre à mars, la côte Nord est peu fréquentée et les nombreuses cavernes qui ne sont accessibles que par mer calme pourraient abriter les jeunes jusqu'à leur émancipation.

Deux ou trois naissances annuelles ont-elles pu assurer la pérennité d'un petit groupe isolé, relique des colonies qui peuplaient autrefois les îles et les côtes de Bretagne ? Ou doit-on penser qu'après l'extermination des Phoques, l'embryon d'un troupeau se soit reconstitué à partir d'animaux venus des Iles Britanniques ? La protection que les lois anglaises accordent aux Phoques gris du 1^{er} septembre au 31 décembre, soit durant la période de reproduction où ils sont le plus vulnérables, leur a permis de s'accroître considérablement : les populations de la côte Sud-Ouest du Pays de Galles et celle des îles Sorlingues sont particulièrement prospères. D'autre part, les expériences de marquage ont montré dans quel rayon les jeunes originaires du Pays de Galles peuvent se déplacer ; à fortiori ceux des îles Sorlingues, lesquelles ne sont guère à plus de 100 milles d'Ouessant. L'hypothèse du repeuplement de l'île par une espèce qui, à l'instar de certains oiseaux marins en voie d'augmentation, le Fou, le Fulmar, la Mouette tridactyle, étendrait son aire de reproduction vers le sud peut donc être retenue.

Cependant, rappelons-le, il importe encore, et avant tout, d'établir avec certitude l'identité spécifique des animaux d'Ouessant. Nous avons demandé au commandant Malgorn de bien vouloir recueillir les crânes et relever les mensurations des animaux qui pourraient être capturés. Par ailleurs, un programme d'observations et de recensement sera entrepris au cours de l'été.

D'ores et déjà, quelle que soit l'espèce des Phoques qui fréquentent les abords de l'île d'Ouessant, il paraît indispensable que des mesures de sauvegarde soient prises. Après la disparition des Veaux marins de la Manche, dont les dernières colonies furent décimées à la fin du siècle dernier, et celle des Phoques moines de la Méditerranée française, les Pinnipèdes ne sont plus représentés dans notre Faune. Le développement d'un petit groupe de cet ordre en Bretagne serait donc

une acquisition remarquable et inespérée. L'objet de cette note était, principalement, d'attirer l'attention sur ce point.

OUVRAGES CITÉS

- (1) BUXTON J. et LOCKLEY R.-M. (1950), *Island of Skomer*. — London, Staples Press.
- (2) DARLING F. FRASER (1947), *Natural History in the Highlands and Islands*. — London, Collins.
- (3) GIJZEN A. (1956), *Les Pinnipèdes*. — « Zoo », Mai - 1 - 1956.
- (4) JOHNSON A.-L. (1956), *Seal Migration*, Nature in Wales, vol. II, 2.
- (5) — (1957), *Seal Marking in 1956*, ibidem, vol. III, 1.
- (6) LEGENDRE R. (1947), *Notes biologiques sur les Pinnipèdes. A propos d'un Halichoerus grypus (Fabricius) observé vivant à Concarneau*. — Bull. Inst. Océanogr., Monaco, n° 907, 48 p.
- (7) MATTHEWS L. HARRISON (1952), *British Mammals*. — London, Collins.
- (8) MILLAIS J.-G. (1904), *Exhibition of, and remarks upon, pelages of the Grey Seal (Halichoerus grypus) in various stages of growth*. — Proc. Zool. Soc., 1904, pp. 374-379.
- (9) WATT G. (1951), *The Farne Islands*. — London, Country Life.

LA NATURE VIVANTE

PAUL BARRUEL

VIE ET MOEURS DES OISEAUX

ÉDOUARD LE DANOIS

LA VIE ÉTRANGE DES RIVAGES MARINS

D^r FRANÇOIS BOURLIÈRE

LE MONDE DES MAMMIFÈRES

E. AUBERT DE LA RUE,
D^r F. BOURLIÈRE, J.-P. HARROY

TROPIQUES

Pr. H. GAUSSEN, P. BARRUEL

MONTAGNES

ÉDOUARD LE DANOIS

POISSONS

ALEXANDER B. KLOTS

VIE ET MOEURS DES PAPILLONS

A paraître :

LE MONDE DES INSECTES

par P. PESSON

Chaque volume in 4° carré de 200 pages avec 130 photographies en héliogravure, des dessins au trait et des cartes, 16 ou 24 planches en couleurs, relié pleine toile sous jaquette en couleur vernie :

3000 Francs

HORIZONS DE FRANCE

39, rue du Général-Foix, Paris-8^e

LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DANS LE FINISTÈRE

par A.-H. DIZERBO

Faculté des Sciences de Rennes

Si la protection des animaux est plus spectaculaire que celle des végétaux, il est essentiel de ne pas disjoindre ces deux aspects de la Protection de la Nature, ne serait-ce qu'en raison de leurs actions réciproques.

A vrai dire, la question de la protection des végétaux dans l'Ouest de la France est posée depuis plusieurs années. En 1950, Corillion a bien défini la question dans une étude publiée dans *Mayenne-Sciences*, signalant l'appauvrissement de l'élément boréal et montagnard de la flore du Massif Armoricain. Les lignes suivantes sont largement empruntées, avec son autorisation, à son étude.

L'appauvrissement de la flore armoricaine en espèces boréales et montagnardes doit être considéré sous le double aspect de l'évolution du milieu et de la rareté des espèces. En effet, un certain nombre d'espèces appartenant à l'élément boréal et montagnard de notre flore armoricaine doivent leur origine à la présence de la toundra boréale dans nos régions au cours de la dernière glaciation. Elles représentent les derniers restes épargnés d'une flore révolue, émigrée vers le Nord au cours du réchauffement climatique postglaciaire et cantonnée aujourd'hui dans les régions froides de l'extrême Nord européen ainsi que dans les massifs montagneux les plus proches.

Au cours de la modification du climat, nos reliques boréales et montagnardes n'ont pu se maintenir dans certaines localités rares et privilégiées qu'en raison de la persistance à l'état de vestiges de milieux favorables ayant conservé, dans une certaine mesure, quelque analogie avec le milieu originel de l'espèce, tel qu'il peut s'observer dans son aire principale actuelle.

La tourbière, la lande humide, les ceintures tourbeuses et marécageuses des étangs sont en général des milieux qui réalisent le mieux chez nous ces conditions. Ceci explique pourquoi le pourcentage des espèces boréales armoricaines appartenant à des milieux aquatiques ou humides est très élevé.

La notion des espèces reliques suppose donc celle des milieux reliques.

Ceux-ci n'occupent que de très faibles espaces dans des régions bien localisées de la Montagne d'Arrée (Yeun Ellez et environs) et de la Montagne Noire où les tourbières sont encore de superficies appréciables.

Cependant, depuis un siècle, la réduction de la superficie et parfois la destruction totale des localités des plantes boréales se sont précipitées sous l'influence du drainage et de l'exploitation des tourbières.

A ces causes d'appauvrissement de l'élément boréal qui tiennent à l'intervention directe de l'homme, il faut ajouter des causes naturelles telles que le réchauffement climatique général.

Les tourbières ont subi une évolution dynamique accélérée avec modification profonde des biotopes. Il en est résulté un appauvrissement de la végétation. Des reliques comme *Malaxis paludosa*, *Asplenium septentrionale*, *Lycopodium Selago* sont devenues extrêmement rares, sinon introuvables, dans plusieurs localités finistériennes. Sur un total

de 229 espèces citées, 60 sont en régression, soit plus du quart de l'ensemble.

L'appauvrissement de la flore du Finistère ne se limite pas à celui de la flore des tourbières ; dans une autre étude Corillion a étudié l'évolution des étangs côtiers et des lagunes littorales. Parmi les quinze étangs visités par lui le long des côtes du département, il en signale 6 asséchés, 5 en voie d'assèchement total ou partiel et 4 en cours de colmatage.

Dans l'ensemble de la flore de ces localités, 62 espèces intéressantes sont soumises à une régression totale, 17 ont vu disparaître le quart de leurs localités, 7 la moitié, 2 les trois quarts, enfin 10 sont menacées de disparition totale dans le Finistère. Là dessus, la disparition totale de deux d'entre elles entraînerait par contre-coup leur disparition totale de la Bretagne. Ce sont *Pinguicula vulgaris* (entre Goulven et Kerleuan) et *Crypsopsis schænoïdes* (Penmarch).

La mise en culture ou les installations industrielles ont entraîné l'assèchement de localités importantes par les caractères de leur flore spontanée.

Le cas des étangs de la baie d'Audierne, entre Plouzévet et Tréguenec, peut être considéré comme un véritable désastre pour la flore finistérienne et à certains égards pour la flore péninsulaire bretonne. Les espèces intéressantes risquent fort d'être détruites car les formes d'exploitation agricoles dans ces régions sont très évoluées, et aux pratiques culturales il faut ajouter les utilisations habituelles de désherbants sélectifs qui assurent une destruction totale des « mauvaises herbes ».

Les tourbières peuvent être aussi très menacées, les captages d'eaux de la région de Goarem-an-Abat, en Argol, sur le flanc nord des contreforts du Menez-Hom, sont la cause d'une profonde modification de la flore. Par contre, le barrage de Saint-Herbot a l'heureux effet de permettre une régénération partielle de la grande tourbière bombée du Yeun-Ellez.

Enfin il ne faut pas oublier le pillage systématique de certaines raretés botaniques, le plus condamnable de tous.

La protection des végétaux dans le Finistère s'impose donc, comme nous venons d'essayer de le montrer. Si les sites des Montagnes d'Arrée et des Montagnes Noires sont relativement moins menacés, les sites côtiers le sont sérieusement et il y a lieu de s'en préoccuper dès maintenant.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES (H. des) et CORILLION (R.), *Bull. Soc. Bot. France*, 1953, 100, p. 355-358.
 CORILLION (R.), *Bull. Mayenne-Sciences*, 1950, p. 67-88, et *Soc. Sc. Bretagne*, 1951, p. 81-92.
 KUHNHOLTZ-LORDAT (G.), *Annales de l'E.N.A. de Montpellier*, t. XIX, 1928, fasc. III, 35 pages.
 VILLERET (S.), *Bull. Soc. Sc. Bretagne*, 1954, p. 17-31.

PROTECTION DES EAUX DOUCES

par P. MORIZE

Ingenieur principal des Eaux et Forêts

L'exploitation des eaux douces remonte à l'origine de l'humanité. Et aujourd'hui la pêche a encore les faveurs d'un grand nombre de nos concitoyens. Ils y trouvent une occasion de reprendre contact avec la Nature sous une forme qui évoque les instincts et les sensations de leurs lointains ancêtres.

Le réseau hydrographique du Finistère est exceptionnellement serré et très régulier. Les rivières sont nombreuses, mais courtes ; leur débit moyen est modéré, mais très variable et sous la dépendance des précipitations atmosphériques. On peut estimer leur longueur totale à 6 000 kilomètres environ. Les lacs et les étangs couvrent une superficie de 6 à 700 hectares, y compris le lac de retenue du mont Saint-Michel dont la surface peut atteindre près de 500 hectares.

En 1956, 14 949 pêcheurs ont payé la taxe piscicole dans le Finistère. Chaque année la valeur du poisson capturé dépasse 30 millions de francs.

Le Saumon remonte nos fleuves côtiers pour y frayer ; l'Aulne, l'Elorn et l'Ellé lui doivent une réputation particulière. C'est le Finistère qui, de tous les départements français, compte le plus de pêcheurs de saumons. Dans les bonnes années, il s'en prend 2 à 3 000. A ce chiffre il faudrait ajouter les captures des inscrits maritimes et celles des braconniers.

La Truite commune fréquente tous les cours d'eau ainsi que certains lacs. La Truite arc-en-ciel qu'on a autrefois tenté d'introduire s'est révélée moins intéressante et on n'a pas poursuivi les versements d'alevins.

Le Chabot, le Véron, la Loche et l'Anguille se rencontrent partout.

Dans les étangs et le canal de Nantes à Brest vivent le Brochet, la Brème, le Gardon, le Rotengle, la Carpe, la Perche et la Tanche.

La Vandoise, abondante dans le canal et dans le cours inférieur des rivières, constitue un obstacle pour le développement de la Truite.

Dans la partie moyenne de presque tous les cours d'eau et en particulier dans l'Ellé on pêche le Goujon.

Dans les eaux saumâtres on trouve le Mulet, la Lamproie et le Flet. Au printemps on prend des Aloses dans le cours inférieur de l'Aulne. Le Black-Bass se maintient dans quelques étangs.

Ce sont surtout les deux premières espèces : Saumon et Truite qui sont recherchées. La pêche finistérienne est une pêche sportive ; il n'y a pas de pêcheurs professionnels à proprement parler.

Le poisson doit trouver dans l'eau où il vit non seulement sa nourriture, animale ou végétale, mais encore des conditions favorables à son existence : température, teneur en oxygène, pureté, espace vital, cachettes, matériaux pour y déposer ses œufs. Chaque rivière, chaque ruisseau, chaque étang est un milieu naturel qui, s'il est en équilibre normal, aura un peuplement constant. Et comme en général les poissons ont une grande capacité de reproduction, ce peuplement devrait avoir un accroissement annuel que l'on devrait pouvoir récolter sans aucun dommage. La pêche exercée rationnellement se justifie donc techniquement.

Malheureusement cet équilibre normal n'est pas toujours atteint et l'économie piscicole de nos eaux douces est trop souvent perturbée par de nombreuses causes.

Celles-ci sont de deux sortes. Les unes sont naturelles : sécheresse, crues, changements de température, maladies, ennemis, etc. D'autres sont dues au fait de l'homme et ce sont ces dernières qui sont de beaucoup les plus néfastes.

Le nombre des pêcheurs s'accroît constamment. On utilise des engins de plus en plus meurtriers. Les moyens de transport permettent de se rendre partout. Le développement du tourisme a donné dans les hôtels un débouché plus étendu à l'industrie du braconnage, qui s'exerce en particulier au préjudice du saumon, facile à rassembler par des manœuvres de vannes au pied des barrages où il se fait prendre aisément.

Les industriels rejettent, sans aucune épuration, à quelques exceptions près, leurs eaux résiduaires dans les cours d'eau qui deviennent de véritables égouts d'où toute vie est exclue.

Les papeteries, la poudrerie de Pont-de-Buis, quelques clos d'équarissage et quelques carrières causent ainsi de graves pollutions. Mais le développement des fabriques de conserves de légumes est beaucoup plus inquiétant. Ces usines travaillent en été à une époque où la baisse des eaux, la chaleur et la diminution de l'oxygène dissous incommode déjà le poisson. Leurs effluents très chargés en matières organiques, toujours très insuffisamment filtrés ou décantés, provoquent l'asphyxie de tous les êtres vivants par colmatage et par fermentation, et d'une année à l'autre les rivières ne s'épurent pas : elles sont mortes.

Enfin, dans le Finistère, la force hydraulique est très employée par les moulins, les usines hydro-électriques et autres. Tous les cours d'eau sont parsemés de barrages. Ceux-ci, à partir d'une certaine hauteur, sont des obstacles à la libre circulation des poissons et empêchent les espèces migratrices de remonter sur leurs frayères naturelles, donc compromettent leur reproduction. De petites usines travaillent aussi par éclusées et ces manœuvres amènent souvent de graves perturbations dans le débit des rivières, d'autant plus qu'elles se font en période de basses eaux.

Il est indispensable de protéger nos eaux douces si on ne veut pas les voir se dépeupler à brève échéance. Ce qui importe avant tout est d'assurer aux poissons des conditions d'existence normales dans chaque rivière et dans chaque étang.

Malgré leur intérêt économique national certain, la pêche et la pisciculture ne peuvent toujours primer les nécessités industrielles. Mais on peut et on doit envisager les moyens de neutraliser les effets nocifs de ces entreprises. Les pollutions sont bien interdites par la loi et peuvent être sanctionnées, mais le caractère non intentionnel du préjudice qui en résulte incline le plus souvent les tribunaux à la plus grande indulgence. C'est donc plutôt sur la compréhension et la bonne volonté des industriels qu'il faut compter. Ils doivent épurer leurs eaux avant de les rejeter. Le problème de la pollution est tout d'abord d'ordre technique et les solutions seront d'autant plus aisées à trouver que ce problème sera étudié dans le cadre local.

Il convient en outre d'assurer, pour les poissons migrateurs, et en particulier pour le Saumon, une continuité artificielle du réseau hydrographique depuis l'embouchure des fleuves jusqu'aux zones de frayères. On y parvient grâce aux échelles ou passes établies dans les barrages et qui sont parfaitement efficaces lorsqu'elles sont bien conçues. Leur emplacement et surtout celui de leur pied doit être particulièrement étudié, car il faut que le poisson le trouve naturellement. Dans le Finistère plusieurs échelles ont été construites, mais il reste encore à réaliser quelques projets et on se heurte parfois à l'hostilité des usiniers qui font valoir que le débit important qui s'écoulera par la passe échappera ainsi aux turbines génératrices de kilowatts. On peut cependant remédier à cet inconvénient en ouvrant la passe seulement pendant des heures creuses.

Il est incontestable que si nos rivières retrouvaient la pureté de leurs eaux et si le poisson n'y était pas gêné dans sa reproduction, le nombre des pêcheurs pourrait encore augmenter sans être une source de diminution du cheptel halieutique. Car on peut assurer que si nos cours d'eau étaient en équilibre normal, la pêche ne prèlèverait qu'une partie de l'accroissement du peuplement. Il faut en effet rappeler que la réglementation de la pêche, telle qu'elle existe dans le Finistère, si elle était scrupuleusement respectée par tous, assurerait une protection très suffisante. Les associations de pêche et de pisciculture font

chaque année un très sérieux effort de repeuplement pour maintenir sur leurs lots ou y réinstaller après appauvrissement ou anéantissement les espèces les moins prolifiques, telle que la Truite. Pour le Saumon, malheureusement, il y a presque impossibilité actuellement de se procurer des œufs ou des alevins. Pendant la dernière campagne, il a été déversé 33 600 truitelles et 235 000 alevins de Truite commune ; 1 700 000 œufs ont été déposés directement dans les cours d'eau, 4 300 brochetons ont été mis dans le canal et dans le lac du Huelgoat. La dépense entraînée par ces repeuplements s'est élevée à 3 millions de francs. La presque totalité des alevins de Truite a été fournie par l'établissement domanial de pisciculture de Carnoët près de Quimperlé.

La pêche fluviale constitue pour notre département un élément social de première importance puisque 7 % environ de la population masculine s'y adonne et il faudrait y ajouter le grand nombre des enfants qu'elle attire. Et même sans tenir aucun compte de son intérêt économique, est-il alors possible de méconnaître la valeur de cette richesse naturelle que constituent nos eaux douces et sur laquelle seul l'égoïsme ou l'incompréhension de quelques-uns fait peser une menace ?

LA PROTECTION DES OISEAUX EN BRETAGNE

On pourrait croire que l'Oiseau, créature mobile par excellence, possède plus que toute autre la faculté de s'adapter aux modifications du milieu : en réalité il n'en est rien, sauf pour quelques rares espèces anthropophiles (Martinet, Choucas, Pie, Corneille, Moineau...)

Nous avons vu à quel point les oiseaux étaient tributaires du maintien de leurs biotopes — surtout les plus sauvages d'entre eux, les oiseaux d'eau et de haute mer — et combien il importait de leur réserver des territoires suffisamment nombreux et vastes si nous ne voulions pas les voir définitivement fuir vers des régions plus hospitalières.

Cette hospitalité, c'est chez nous qu'ils doivent la trouver, et cette suite de petits articles a précisément pour but de souligner les richesses ornithologiques d'un certain nombre d'endroits dont la mise en réserve pourrait s'effectuer sans trop de difficultés dans un proche avenir.

Sans doute d'autres lieux mériteraient protection, mais les ornithologues sont loin d'avoir tout découvert en Bretagne, et en attendant l'établissement d'un inventaire, il nous a paru utile d'attirer l'attention sur ces paradis ornithologiques dont certains sont déjà gravement menacés.

Nous ne parlerons pas ici de la précieuse avifaune de l'île d'Ouessant dont il a été maintes fois question dans cette revue, ni du problème des nichoirs déjà traité par le Dr L. Marsille (1).

LA COTE NORD DU CAP-SIZUN ET LES ÉTANGS DE LA BAIE D'AUDIÈRE

par M. H. JULIEN

Sur quelques kilomètres du rivage sud de la baie de Douarnenez se reproduisent environ 600 couples d'Alcides — principalement des Guillemots, mais aussi un nombre important de Petits Pingouins et quelques Macareux —, une centaine de couples de Mouettes tridactyles, deux cents paires de Cormorans huppés, des milliers de Goélants argentés, quelques dizaines de bruns et quelques marins, une vingtaine de couples de Craves à bec rouge et diverses autres espèces intéressantes.

Nous avons dit, dans l'article sur la Protection de la Nature (Page 4 et 5), les dangers qui menacent cet extraordinaire musée vivant, aussi c'est à la

(1) « Penn ar Bed », nouvelle série, n° 3, pages 28 à 32.



Photo A. ROPARS

Petits pingouins.

realisation de cette reserve que nous allons consacrer nos premiers efforts. Deja M. le Prefet, M. le President du Conseil general, M. l'Administrateur de la Marine à Audierne, M. le Maire de la commune où se trouvent la majeure partie des colonies, M. le Delegué au Tourisme, notre collègue M. Bastard ingénieur des Ponts et Chaussées, ont approuvé ce projet de réserve; la Commission des Sites en a demandé le classement. Il faut maintenant faire aboutir les démarches entreprises, acquiescer ou louer les lieux où nichent les oiseaux ainsi qu'une bande de terre aussi large que possible en arriere des colonies. Enfin il faudra poser des écriteaux et lutter contre le dénichage et la chasse dont ces oiseaux, pourtant légalement protégés, sont victimes même en pleine période de fermeture.

La region des étangs de la baie d'Audierne, entre Penhors et Tréguennec, a toujours suscité l'intérêt des naturalistes.

De nombreux oiseaux d'eau s'y reproduisent. Canards colverts, Râles d'eau, Vanneaux huppés, Gravelots à collier interrompu, etc.; nous y avons découvert en 1954 un nouvel oiseau pour la Basse-Bretagne, le Petit Gravelot.

En dehors de la population nidificatrice, ces lieux sont fréquentés, lors des passages, par de très nombreux migrateurs, surtout des échassiers.

La mise en réserve de cette region permettrait à un bien plus grand nombre d'oiseaux gibier de se reproduire, ce qui ne manquerait pas d'avoir une heureuse influence sur la densité de la sauvagine dans le sud-ouest du Finistère. Cette protection de l'avifaune devra être complétée par des mesures visant d'une part, à restreindre l'exploitation intensive des galets sur le cordon littoral et d'autre part, à remédier à la baisse continue du niveau des étangs (2).

LES ILES DE GLÉNAN ET LA BAIE DE LA FORÊT

par le Dr L. MARSILLE

Situé à 18 kilomètres dans le sud-ouest de Concarneau, à près d'une heure et demie de navigation du point de la côte le plus proche, l'archipel de Glénan étale ses quatre îles habitées (Saint-Nicolas, Drevec, Le Loch, Penfret) et une dizaine d'îlots dans un rectangle de 12 kilomètres de long sur 8 de large.

Son éloignement de la côte, la multitude de ses abris, sa situation sur un haut-fond laissant à marée basse de larges espaces découverts devraient faire de l'archipel un lieu d'élection pour la nidification et l'hivernage de nombreux oiseaux marins.

Or, en 1937, dans « Gibiers de notre Pays », J. Oberthur, décrivant la côte finistérienne, disait : « A quelques milles en mer vous apercevez l'archipel des Glénans où l'on trouvait jadis en abondance des colonies de Sternes de Dougall à la poitrine rose et des oiseaux de toutes sortes. Les nombreux canots automobiles de Concarneau et de Benodet ont écarté tous les nicheurs et réduit singulièrement les passages ».

Plus récemment, dans « Oiseaux de France » d'avril 1951, il était dit : « Cet archipel pourrait être une réserve ornithologique de premier ordre; malheureusement plusieurs fois par semaine un flot de visiteurs sans égards ou ramassés sans motif valable. Malgré cela les colonies s'installent chaque année sur les îlots nord de l'archipel ainsi que sur l'île aux Moutons, située à 8 kilomètres dans le N.W., et cherchent à s'y maintenir ».

De fait, les îles de Glénan sont pendant l'époque de la nidification un but d'excursion et un lieu de pêche très fréquenté par les professionnels et les amateurs. Les oiseaux sont dérangés sans cesse, les œufs piétinés sans égards ou ramassés sans motif valable. Malgré cela les colonies s'installent chaque année sur les îlots nord de l'archipel ainsi que sur l'île aux Moutons, située à 8 kilomètres dans le N.W., et cherchent à s'y maintenir.

Le nicheur le plus abondant, la Sterne pierre-garin, dépose ses deux ou trois œufs un peu partout, soit sur le sable à la limite du flot, soit sur les rochers ensablés, soit dans la maigre végétation qui recouvre la partie supérieure des îlots. Là, ses pontes voisinent celles, beaucoup moins nombreuses de la Sterne de Dougall. La Sterne caugek ne semble nicher qu'en un point de l'archipel où ses pontes, très groupées, n'occupent que la partie nord d'un îlot.

Le Goeland argente possède à Castel-Bras une colonie d'une certaine importance puisque J. de Bricambaut a pu y baguer plus de 90 jeunes en 1950 (« Oiseaux de France », 1^{re} année n° 2). Ces jeunes sont impossibles à distinguer de ceux du Goeland brun dont la présence de quelques adultes laisse présager la nidification. Sur la même île une petite colonie de Macareux se maintient difficilement.

Tentent de nicher également, dispersés sur l'archipel, d'assez nombreux Gravelots à collier interrompu, quelques Huitriers et, sur l'étang du Loch, des Canards colverts.

D'autres espèces seraient sans doute à rechercher. Bon nombre de rochers pourraient abriter la ponte du Puffin des Anglais, du Pétrel tempête, du Cormoran huppé, du Guillemot de Troil, espèces communes autour des îles à l'époque de la nidification. La ponte du Pingouin y aurait été trouvée (?); quant au Cormoran huppé, nous avons la certitude de sa nidification sur le rocher est de l'île aux Moutons en 1949.

Mais l'archipel de Glénan n'est pas seulement un lieu de reproduction digne d'intérêt. Puissant obstacle contre la houle du large, migrateurs et hivernants recherchent l'abri de ses îles ou croisent entre elles et la côte. De nombreuses espèces marines se rencontrent en ces parages. Il faut en particulier signaler la présence régulière en avril du Plongeon imbrin en partait plumage nuptial et, pendant l'été, celle plus accidentelle, du Labbe cataracte et du Puffin fuligineux. En octobre il n'est pas rare d'assister à un passage massif de Puffins majeurs et de voir ces oiseaux de haute mer s'aventurer en baie de La Forêt à la suite des bancs de sardines et de sprats. Le

(2) Voir l'étude de A-H Dizerbo sur la protection des végétaux dans le Finistère.



Photo S. KOWALSKI.

Cliché L'Oiseau et la R.F.O.

Colonie de Sternes de Dougall.

Poisson attire aussi non loin du rivage le **Fou de Bassan**. Certain jour nous avons assisté de la plage du Cap-Coze au carrousel spectaculaire d'une centaine de ces oiseaux en action de pêche. Pendant les mois d'automne et d'hiver, soit autour des îles, soit près du littoral on peut avec de la chance observer le **Grèbe jougris**, le **Plongeon arctique** et le **Grand harle**. La rencontre de l'**Eider à duvet** n'est pas exceptionnelle.

Quand survient une grave perturbation atmosphérique, les petits étangs côtiers, où s'observent parfois à la belle saison le **Blongios nain** et le **Héron pourpré**, deviennent le refuge d'espèces peu communes. Nous y avons noté le **Cygne sauvage**, le **Harle piette**, le **Thalassidrome cul-blanc**, le **Phalarope à bec large** et le beaucoup plus rare **Phalarope à bec étroit**.

Une telle richesse ornithologique mérite une protection qui ne peut pratiquement s'exercer que sur les lieux de ponte. La création d'une réserve ornithologique ramènerait une prospérité que les colonies n'ont pas connue depuis la guerre où l'accès des îles était interdit. Quel pourrait être alors l'effectif de ces colonies? Il est difficile d'avancer un chiffre. En ce qui concerne les **Sternes**, une rapide incursion faite avec J. de Bricambaut nous avait permis en 1946 de baguer 135 poussins sur le même îlot. Or, à cette époque, les **Sternes** occupaient au moins cinq points de nidification sur l'archipel. Efficacement protégé celui-ci permettrait d'importantes et fort intéressantes opérations de baguage (1).

LE TOULINGUET ET LES TAS-DE-POIS par J. RAPINE

Située à la pointe du Toulinguet, proche de Camaret, l'île du Toulinguet érige ses trois masses rocheuses à 2 kilomètres de la côte. Une partie centrale, nommée aussi **Îlot du Guest**, basse et aisément accessible est flanquée de chaque côté d'un énorme rocher tombant à pic dans la mer.

En 1914, l'îlot du Guest recelait une magnifique colonie nidificatrice de **Sternes pierre-garin** et de **Sternes de Dougall**. Cette dernière faisant partie du groupe de l'Europe et de l'Afrique occidentale et étant sans doute une des dernières sur les côtes françaises. En 1922 ces colonies, bien que très diminuées, existaient encore; elles ont aujourd'hui complètement disparu et ont été remplacées par de nombreux couples de **Goélands bruns** et **argentés**. Quelques **Macareux** ont leurs terriers dans la partie herbeuse de l'îlot où le **Pipit maritime** dissimule parfois son nid. Le rocher qui flanque l'îlot sur

(1) Une **Sterne pierre-garin**, baguée à l'île aux Moutons, a été reprise l'année suivante en Côte de l'Or (Afrique). Une **Sterne caugek**, baguée sur l'île Blanche, a été retrouvée six mois plus tard à Mossamédès, Angola.

la droite et dont l'une des faces, haute d'une soixantaine de mètres est inaccessible, recèle sur ses étroites encoffements une quantité de **Guillemots de Troil** et de **Petits pingouins**. A chaque envol, de nombreux œufs mal équilibrés tombent à la mer. Quelques couples de **Cormorans huppés** ont leurs nids de varech sur les corniches plus saillantes et le **Petrel tempête** cache son œuf au fond d'une étroite fissure rocheuse.

Les Tas-de-Pois

Chapelet de six masses granitiques jadis rattachées entre elles en prolongement de la pointe de Pen-Hir et au sud de la presqu'île du Toulinguet. La première, « **Le Grand Dahouet** », reliée à la terre est d'accès trop facile pour lui permettre la possibilité d'une nidification importante. Toutefois, quelques couples de **Cormorans huppés** occupent les corniches, les moins accessibles.

« **Le Petit Dahouet** », qui lui fait suite, est entièrement envahi à l'époque de la nidification par une population que l'on peut évaluer à 200 couples environ de **Mouettes tridactyles** dont les nids se trouvent défendus par leur position même aux flancs du rocher abrupt dont ils occupent seulement à quelques exceptions près, la partie médiane.

Sur « **Belhast** » nous retrouvons, avec les **Mouettes tridactyles**, de très nombreux **Pingouins** et **Guillemots** et quelques couples de **Cormorans huppés**. Sur le sommet de « **Chalot** », quelques couples de **Goélands argentés**. « **La Fourche** » et « **Le Bernicle** », dernières roches moins imposantes vers la haute mer ne sont plus que des reposoirs.

La falaise rocheuse qui relie la pointe du Toulinguet à celle de Pen-Hir recèle sur son à pic quelques nids de **Cormorans huppés** et, dans sa partie basse, au niveau de la mer, creusées au cours des siècles par le ressac marin, de profondes caves au plafond desquelles — et sous une forme voisine de celle des Alpes et des Pyrénées — viennent nicher les **Craves à bec rouge** de la petite colonie toute l'année fidèle à la presqu'île de Crozon.

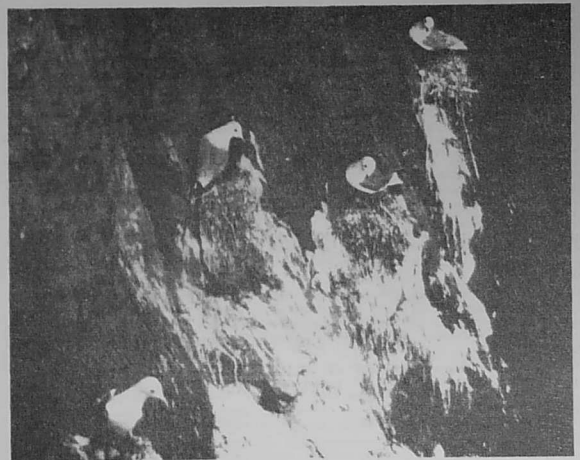


Photo A. ROPARS.

Mouettes tridactyles sur leurs nids.

Il serait fort souhaitable de voir protéger cette dernière en en faisant une réserve ornithologique. Cette mesure ne lésait ni ne gênerait aucun intérêt local, la chasse y étant inexistante, mais elle empêcherait le pillage des nids au Toulinguet et aux Tas de Pois, elle protégerait la belle colonie de *Mouettes tridactyles* et la tranquillité qu'elle engendrerait permettrait peut-être de voir réapparaître un jour les *Sternes de Dougall*, car, bien qu'on mette au seul actif des *Goelands bruns* leur disparition, je pense que l'homme n'y a pas été étranger qui procura à ces derniers une place abandonnée par les *Sternes* à cause du ramassage systématique de leurs œufs, ce qui les obligea finalement à aller assurer l'avenir de leur espèce sur de plus hospitaliers rivages.

L'ARCHIPEL DE MOLÈNE par le Dr C. FERRY

L'archipel de Molène englobe ses huit îles et îlots sur une vingtaine de kilomètres entre la pointe Saint-Mathieu et Ouessant. La plus grande, Beniguet, mesure environ 2 km sur 500 m, la plus petite, Morgal, n'a que quelques dizaines de mètres de côté.

Partiellement ou totalement inhabitées (sauf Molène), ignorées des touristes, protégées par des récifs et des courants dangereux, ces îles attirent une importante population d'oiseaux nicheurs. Deux espèces nordiques les ont élues comme seul lieu de reproduction en France : le *Grand gravelot* et la *Sterne arctique*.

Les *Grands gravelots* habitent par paires les grèves de sable ou de galets de toutes les îles (sauf Molène) ; en tout une cinquantaine de couples. Leur installation comme nicheurs dans l'archipel remonte à une date récente. Peut-être essaïmeront-ils de là sur Ouessant et le continent ?

La *Sterne arctique* avait été trouvée en 1914 sur Bannec par le Dr Bureau ; quelques dizaines de couples se partageaient entre Lytry et Bannec en 1955. Leurs nids sont mélangés en colonies avec ceux des espèces voisines, moins rares, qui font de l'archipel le paradis des *Hirondelles de mer*, puisque s'y reproduisent aussi les quatre autres espèces françaises du genre *Sterna* : *S. hirundo* (400 couples), *S. Dougalli* (450), *S. Sandvicensis* (quelques-unes) et, à part, une douzaine de paires de *S. albigens*.

Les *Procellariiformes* sont représentés par deux espèces : le *Puffin des Anglais* qui creuse ses terriers sur Bannec et Balanec, et le *Pétrel tempête* qui niche sur Bannec et sans doute d'autres îles encore.

Citons encore parmi les nicheurs intéressants : l'*Huitrier pie* (30 couples sur l'archipel), le *Macareux* (130 couples), le *Petit pingouin* (une douzaine), et les *Goelands argentés, bruns et marins*. Sans parler des nicheurs moins rares, ni des migrateurs, nous trouvons donc sur ce groupe d'îles, une population avienne assez intéressante pour qu'on s'inquiète de sa conservation. Voyons donc ce qui pourrait menacer la prospérité de ces couples ou de ces colonies :

1° Les touristes, ou les « vacanciers », capables de troubler ou même de piller les colonies, sont à peu près inexistantes sur ces îles écartées ; si l'on excepte quelques habitants de Brest qui se font passer sur les plus proches (Beniguet notamment) pour pêcher les crevettes ; ils ne sont pas dangereux.

2° Les gens qui travaillent temporairement sur les îles : pêcheurs et géomètres, prennent éventuellement quelques œufs ou quelques jeunes. Nous ne pensons pas qu'ils constituent, d'après nos observations, un gros danger pour les oiseaux.

3° Les ornithologistes ont jusqu'à présent un peu négligé l'archipel. Leur augmentation récente — dont nous nous réjouissons par ailleurs — pourrait devenir préjudiciable aux oiseaux, comme en d'autres lieux, s'ils ne savaient se modérer eux-mêmes dans leurs recherches (collection, photographie, baguage).

4° Certains oiseaux peuvent devenir un fléau pour d'autres espèces : nous pensons aux *Goelands*, inconnus sur l'archipel il y a cinquante ans, et qui la comme ailleurs, voient croître leurs effectifs ; faudra-t-il, comme dans les réserves d'Amérique ou des Pays-Bas, envisager de limiter leur nombre pour protéger les *Sternes* et autres oiseaux de leurs déprédations ?

5° Mais la plus grande menace pour les oiseaux est constituée par les modifications écologiques qu'entraîne l'exploitation du sol par l'homme : mise en culture et présence des animaux domestiques.

Les îles les plus intéressantes, où les oiseaux se concentrent pour nicher, sont inhabitées ; ce sont essentiellement Kerouroc, Lytry et Bannec.

Kerouroc, rocher perdu de la « Chaussée des Pierres noires », est assez protégé par son accès dangereux.



Photo S. KOWALSKI.

Cliché L'Oiseau et la R.F.O.

Sterna cougex.

Lytry, d'accès facile, est bien petite pour tenter l'exploitation humaine ; elle mérite en tous cas de rester intacte, pour sa belle colonie de *Sternes*.

Le cas de Bannec est plus complexe ; cette assez grande île, complétée par deux masses rocheuses reliées à marée haute, et nommées Roc'h-Ihr et Enez-Kreiss, est la plus riche en oiseaux, qualitativement, sinon en quantité absolue. Cette richesse a augmenté depuis les visites de L. Bureau, il y a un demi-siècle ; c'est que l'ancienne exploitation, dont on voit encore les ruines, a été complètement abandonnée, ce qui se comprend facilement si l'on considère que cette île, la plus lointaine de l'archipel, est située au bord du Fromveur, et que les bateaux ne peuvent souvent pas y aborder. Mais depuis quelques années Bannec appartient comme Trielen et Balanec à une œuvre religieuse qui s'occupe de la jeunesse délinquante ; ses dirigeants avaient l'intention de mettre un troupeau de moutons sur Bannec, comme ils l'ont fait déjà sur les deux autres îles, ce qui dérangerait sûrement les oiseaux.

Le redressement des jeunes délinquants (dont il existait apparemment un seul spécimen sur l'archipel en juin 1956) est certainement une œuvre louable ; mais la conservation des richesses naturelles aussi ; ne pourrait-on concilier les deux ?

REFERENCES

- BUREAU Louis, *R.F.O.* 1923, 15^e année N. 171, p. 129.
 FERRY Camille, *Alauda* 1955, XXIII, N° 2, p. 51-96.
 —, *Alauda* 1956, XXIV, N° 4, p. 250-265.

LE LITTORAL DU NORD-FINISTÈRE par A. LUCAS

De Brest à Morlaix, le littoral est d'une irrégularité et d'une variété frappante. Tandis que la mer pénètre profondément dans les abers, de grandes plateformes se découvrent aux marées basses et l'on atteint à pied sec ce qu'on croyait être des îlots. Ces chaos d'écueils et ces champs de sable donnent une impression d'immensité et de grandeur sauvage.

Peu de touristes. Même en été, la plupart des plages restent désertes, balayées par le vent, encombrées par les algues. Toutes ces conditions se révèlent favorables à la présence des oiseaux.

A) LES NICHEURS.

Outre les *Pipits maritimes* et les *Huitriers*, les îlots rocheux ne semblent pas abriter beaucoup d'espèces nicheuses. C'est l'avis de MM. Lebeurier et Rapine qui ajoutent dans leur « Ornithologie de Basse-Bretagne » (page 128) : « Il convient toutefois de signaler Men-ar-Rest en Porspoder où nichent chaque année une quarantaine de couples de *Sternes pierre-garins*, Pen-Ven, à l'embouchure de l'Aber-Benoit, lieu de nidification du *Grand cormoran* (observation 1932)... »

En mai 1957, j'ai pu constater que les *Sternes* nichaient toujours à Porspoder.

Les dunes, bien plus vastes et nombreuses qu'on ne se l'imagine ordinairement, sont favorables à la nidification des *Traquets moiteux*, des *Berge-ronnettes printanières*, et des *Pipits des prés*. Les formations sèches à *Sedum acre* et à *Tortula ruraliformis* sont appréciées par le *Gravelot à collier interrompu*, tandis que dans les *Carex* des marais côtiers, s'établissent les *Bécassines* et les colonies de *Vanneaux*. Ainsi à Kerlouan, j'ai dénombré en mai 1957 : environ 30 couples de *Gravelots à collier interrompu*, 20 couples de *Vanneaux huppés* et 3 couples de *Bécassines des marais*.

B) LES OISEAUX DE PASSAGE ET LES HIVERNANTS.

Du mois d'août au mois de mai, des troupes de *Limicoles* s'éparpillent ou se concentrent sur les grèves selon le rythme de la marée. On les compte par centaines sur les plages de Goulven, de Guissény, de Lilia, de Landéda, de Lampaul-Ploudalmézeau, de Porspoder.

Les plus nombreux d'entre eux sont les *Bécasseaux variables* et *Sanderlings*, les *Grands gravelots*, les *Tournepièrres*, les *Chevaliers guignettes*, les *Huitriers*, les *Courlis cendrés*, les *Barges rousses* et à queue noire.

Les *Pluviers* sont moins fréquents, cependant en octobre 1956 je notais une centaine de *Pluviers argentés* sur une grève de Landéda.

C'est en automne et au printemps que les concentrations d'oiseaux sont les plus fortes puisque de nombreux hôtes de passage s'ajoutent à ceux qui hivernent sur nos côtes. Ainsi, le 2 mai 1957, j'évaluais à plus d'un millier le nombre de *Barges rousses* et à queue noire réparties sur les grèves de la presqu'île Sainte-Marguerite en Landéda.

Le littoral du Nord-Finistère semble donc plus intéressant par ses oiseaux de passage que par les nicheurs. Et puisque ce numéro de « Penn ar Bed » est consacré à la Protection de la Nature, j'emets un vœu : qu'un espace soit érigé en refuge, par exemple, la zone côtière entre l'Aber-Wrach et l'Aber-Benoit, cette presqu'île Sainte-Marguerite, remarquable par la variété de ses grèves de vase, de sable et de galets couverts d'algues. Il suffirait d'y interdire la chasse, ce qui n'entraînerait aucune dépense et les chasseurs qui ont la possibilité de parcourir des kilomètres de plages aux environs ne pourraient se sentir gênés. Par contre, les oiseaux qui savent très vite repérer les lieux de sécurité y stationneraient en grand nombre pendant la dure saison hivernale.

AVIS

— M. Maillat, sous-directeur de la station biologique des Eyzies (Dordogne), désire se mettre en rapport avec des zoologistes finistériens ayant étudié ou récolté des Hémiptères homoptères (en particulier Jassides ou Cicadelles).

— M. A. Fraissinet, instituteur à l'école publique de Méze (Hérault) recherche des oiseaux pélagiques pour son musée scolaire.

CAMPS ORNITHOLOGIQUES A L'ÎLE D'OUessant

Comme les années passées, le « Centre de Recherches sur les Migrations » et le « Cercle des Naturalistes du Finistère » organisent, avec l'aide du « Service départemental de la Jeunesse et des Sports » des stages à Ouessant.

LOGEMENT. — A l'école publique pour les jeunes, à l'hôtel pour les aînés.

DATES. — a) 23 août au 4 septembre 1957 ;
b) 17 septembre au 28 septembre 1957.

FRAIS. — 500 F par jour pour les jeunes ; 1 200 F par jour pour les aînés allant à l'hôtel.

Envoi d'une circulaire détaillée sur demande au secrétariat du Cercle. (Joindre timbre pour la réponse, s.v.p.).

LE ROLE DE LA COMMISSION DES SITES

par René LEGRAND

Architecte des Bâtiments de France,
Président de la Commission des Sites du Finistère.

Lorsque les commissions des sites ont été créées par la loi du 2 mai 1930, leur rôle consistait à maintenir les rares sites menacés par des causes alors assez restreintes, abattages d'arbres, constructions de maisons inesthétiques, etc.

La commission des sites a maintenant des devoirs de plus en plus étendus. L'accroissement des réseaux routiers, l'afflux des touristes, la distribution de l'énergie électrique sont autant de raisons qui modifient nos paysages.

Il n'est pas question d'empêcher ce que nous considérons comme des progrès. Lorsque l'on est entraîné dans un courant rapide on ne le remonte pas, on l'utilise pour atteindre la rive.

Nous devons nous considérer comme les metteurs en scène de l'immense spectacle qu'est notre région.

Nous devons accepter les opérations nécessaires que je qualifie de chirurgicales ; mais comme pour la chirurgie humaine nous devons pratiquer une chirurgie esthétique.

Serait-il impossible d'adapter, par quelques plantations bien placées, les coupures créées dans nos campagnes par les routes nouvelles ? L'auto-route de l'Ouest est une réponse à cette question. L'impression ressentie est profonde et l'effet est grandiose.

De statique, la commission des sites doit devenir dynamique.

Nous ne pouvons plus attendre que les faits soient accomplis et chercher à atténuer les conséquences, parfois fâcheuses, des nécessités de notre existence moderne. Il faut, dès les avant-projets que nous soyons consultés, aussi bien sur les projets routiers que sur les grandes constructions d'Etat, parfaites en elles-mêmes, mais très souvent inadaptables au pays qu'elles offensent, comme le fait un anthrax sur un beau visage.

Le problème touristique est important. Il ne suffit pas d'attirer les visiteurs, il importe de protéger contre leur afflux et leur indiscipline les lieux qu'ils sont venus voir parfois après avoir parcouru de nombreux kilomètres.

La visite de tel site renommé, comme la Pointe de Brézellec, a paru justifier la création d'une nouvelle route. Allez vous rendre compte sur place. Une carrière en exploitation, deux baraques et une maison modèle du génie construites récemment par la Marine, rendent inutile la route puisque le site est détruit.

Attention à la Pointe du Van, aux abords de la Baie des Trépassés, à la côte sud de la Baie de Douarnenez où se trouvent les derniers Pingouins d'Europe, à Ouessant, unique refuge français des derniers Phoques gris.

Je n'en terminerais plus si je citais tout ce qui est menacé. Il est grand temps d'intervenir, d'établir un inventaire de ce que nous voulons sauver, d'aider tous ceux qui se trouvent dans la nécessité de modifier un site, à ne pas le faire n'importe comment.

Il faut se donner la peine d'étudier et les solutions, alors toujours nombreuses, seront sélectionnées.

L'inventaire des sites établi, la création de zones réservées serait faite : zones de calme accessibles aux piétons, parcs zoologiques analogues aux réserves de Camargue et des Sept-Iles.

Les deux zones à protéger immédiatement sont :

— La côte entre la Pointe du Van et Tréboul ;

— La côte Nord et Est de l'île d'Ouessant, dernier refuge d'oiseaux devenus très rares sur nos côtes.

Le Finistère peut et doit devenir le point de rendez-vous de tous ceux qui cherchent dans de grandioses paysages le cadre nécessaire à la détente de leurs nerfs surmenés par un rythme impossible à soutenir sans périodes de repos.

BIBLIOGRAPHIE

Le monde des Mammifères.

par le Dr François BOURLIÈRE, 1 vol. in-4° carré, avec des dessins de P. BARRUEL, 96 planches en héliogravure et 16 hors-texte en couleur. — Editions Horizons de France, Paris, 1956. Prix : 2950 francs.

Jusqu'ici, il manquait à la littérature scientifique française un ouvrage bien documenté et illustré sur les Mammifères. Cette lacune vient d'être comblée de très heureuse façon par le beau livre que leur consacre le professeur Bourlière, dans la collection « La Nature vivante ».

Richesse extraordinaire de la documentation photographique, clarté et concision d'un texte très riche en substance font de ce volume, un livre précieux pour la bibliothèque de tout naturaliste.

Précis d'Ecologie animale.

par F.-S. BODENHEIMER, traduction de J. THEODORIDES, 1 vol. in-8°, 316 p., 31 fig. — Editions Payot, Paris, 1955. Prix : 1200 F.

Cet ouvrage, dû au professeur Bodenheimer de l'Université de Jérusalem, est un des premiers traités d'Ecologie à paraître dans l'« Ancien Monde », et l'excellente traduction française que nous en offre J. Théodorides rendra les plus grands services aux chercheurs de toutes les branches de la Zoologie.

Les racines du Ciel.

Paris, 1956. Prix : 950 francs.
par Romain GARY, 1 vol in-8, 450 pages. — Editions Gallimard.

Ce livre original, plein de talent, dense mais de lecture si attachante, nous a paru admirable malgré des passages un peu compacts et des répétitions dues au retour de certains leitmotivs exprimant avec insistance le message de l'auteur.

Des différentes thèses exposées nous avons surtout retenu celle, imperieuse, de la Préservation de la Nature personnifiée ici par la défense des éléphants d'Afrique Centrale contre la civilisation à outrance et le mercantilisme de notre temps, pré-ervation qui doit permettre à l'homme de s'élever en cessant de tuer inutilement et en devenant l'ami de la Nature et de la Vie.

L'attribution du dernier prix Goncourt à ce magnifique roman aura fait prendre conscience à un immense public de l'idée de Protection de la Nature et cela ne constitue pas l'un de ses moindres mérites.

M.-H. J.

Les Gérants : Michel-Hervé JULIEN & Albert LUCAS.

Dépôt Légal : 3^e Trimestre 1957

IMPRIMERIE DU CAP-HORN — 16, rue de Pont-l'Abbé, QUIMPER.

Pour la réalisation de tout le programme mentionné dans ce numéro et notamment pour la création des réserves naturelles, nous ouvrons un

« FONDS POUR LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE »

Les versements pourront être effectués soit au C.C.P. de notre trésorier, soit à notre compte bancaire : « Cercle des Naturalistes du Finistère, Crédit Lyonnais, Quimper, C.C.B. 3470-498 ».

D'avance nous vous disons un chaleureux merci.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une lettre de M. Hettier de Boislabert, président du Conseil international de la Chasse, auquel nous avons fait part de nos projets de réserves naturelles et de notre intention d'ouvrir un « Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne » ; à cette lettre, qui nous apporte l'approbation et les encouragements de la plus haute autorité internationale en matière cynégétique, est joint un chèque de 20 000 F. « concrétisant l'intérêt porté par le Conseil international de la Chasse à notre œuvre ».

Nous prions le C.I.C. et son Président de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

D'autres dons (de 1000 F et davantage) ont déjà été reçus. Les prochaines listes des donateurs paraîtront dans les numéros suivants de « Penn ar Bed » qui vous tiendront également au courant des premiers résultats obtenus dans le domaine de la Protection.

BUREAUX DES CERCLES GEOGRAPHIQUE & NATURALISTE DU FINISTÈRE

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. Paul HENRY, Recteur de l'Académie de Rennes.

M. André MEYNIER,
Professeur à la Faculté des Lettres
de Rennes.

M. H. DES ABBAYES,
Professeur à la Faculté des Sciences
de Rennes.

PRESIDENT

M. Marcel GAUTIER, Inspecteur d'Académie du Finistère.

GEOGRAPHIE

Vice-Présidents :

M. Max THOMAS,

M^{lle} STÉPHAN,

Secrétaire :

M. G. MARC,

SCIENCES NATURELLES

Vice-Présidents :

M. J. LE MOËL,

A. DIZERBO,

Secrétaires :

M. Albert LUCAS.

M. Michel-Hervé JULIEN.

TRESORIER GENERAL

M. M.-H. JULIEN, 15, rue Laënnec, QUIMPER — C.C.P. Rennes 1361-60.

Membres Honoraires du Bureau : M. LE BOURHIS, M. KERAVAL.

